

## **Société Crown Emballage France 44 - Nantes**

**DEKRA Industrial**



[www.dekra-industrial.fr](http://www.dekra-industrial.fr)

### **PIECE N°2**

**ELEMENTS GRAPHIQUES, PLANS OU CARTES**

---

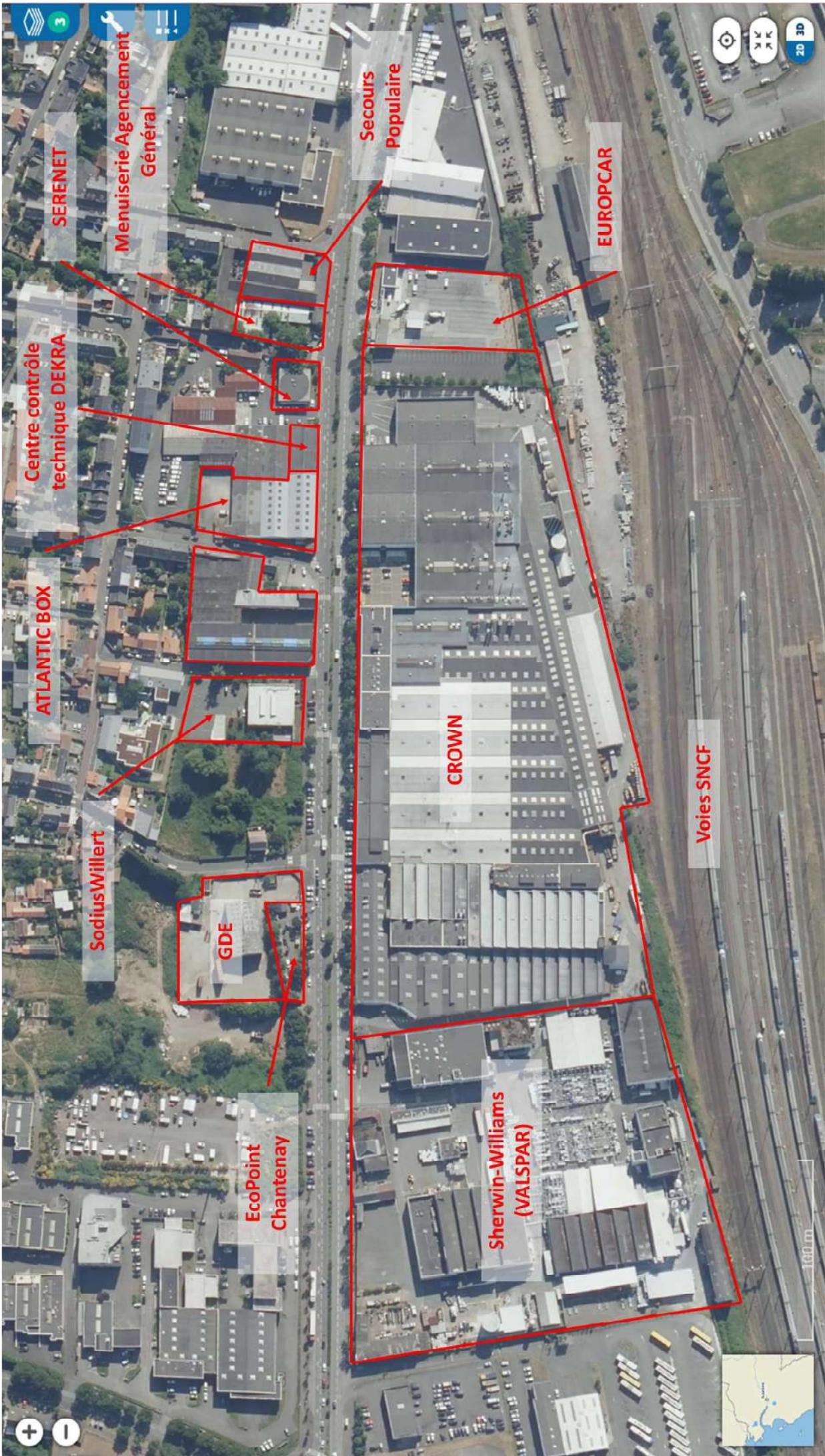
## **Dossier de demande d'autorisation environnementale**

Date : Décembre 2022

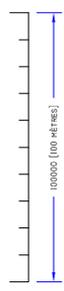


## **ANNEXE 1 – LOCALISATION DES VOISINS**





	
1/2000 CROWN Usine NANTES_Plan Voisinage	
	





**ANNEXE 2 – PLAN DES ETAGES**

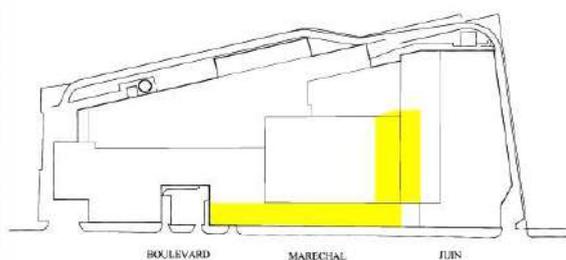


# Plan issu du plan d'urgence

Le 01/09/17

## ETAGES

109 0431

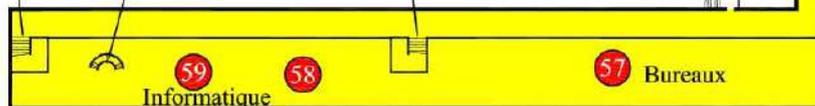
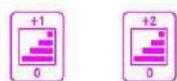


PLAN DE MASSE

2eme ETAGE



Zone fermée

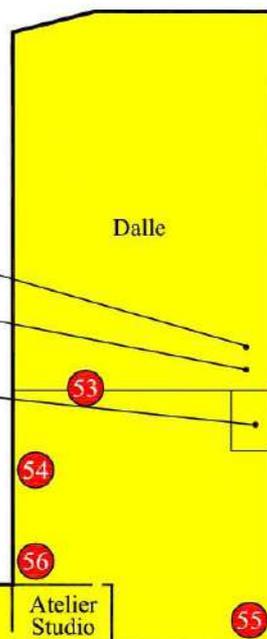


1er ETAGE

Pompes à vide  
Compresseurs  
(coupure électrique)

37 3 Transfos.  
HT

Dalle





**ANNEXE 3 – RESEAU SPRINKLAGE ET RIDEAUX D'EAU**







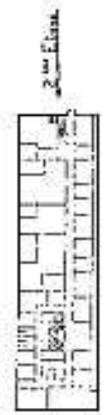
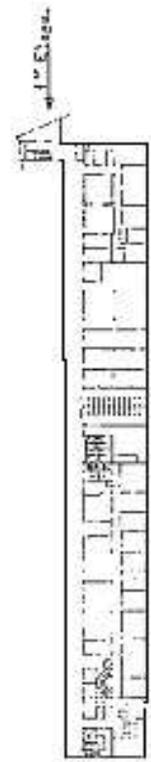
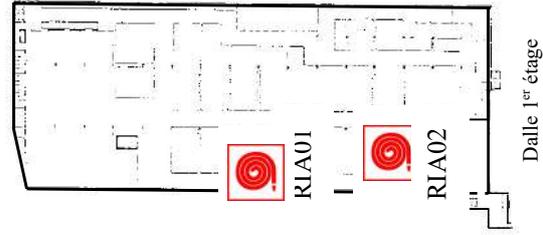
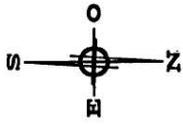
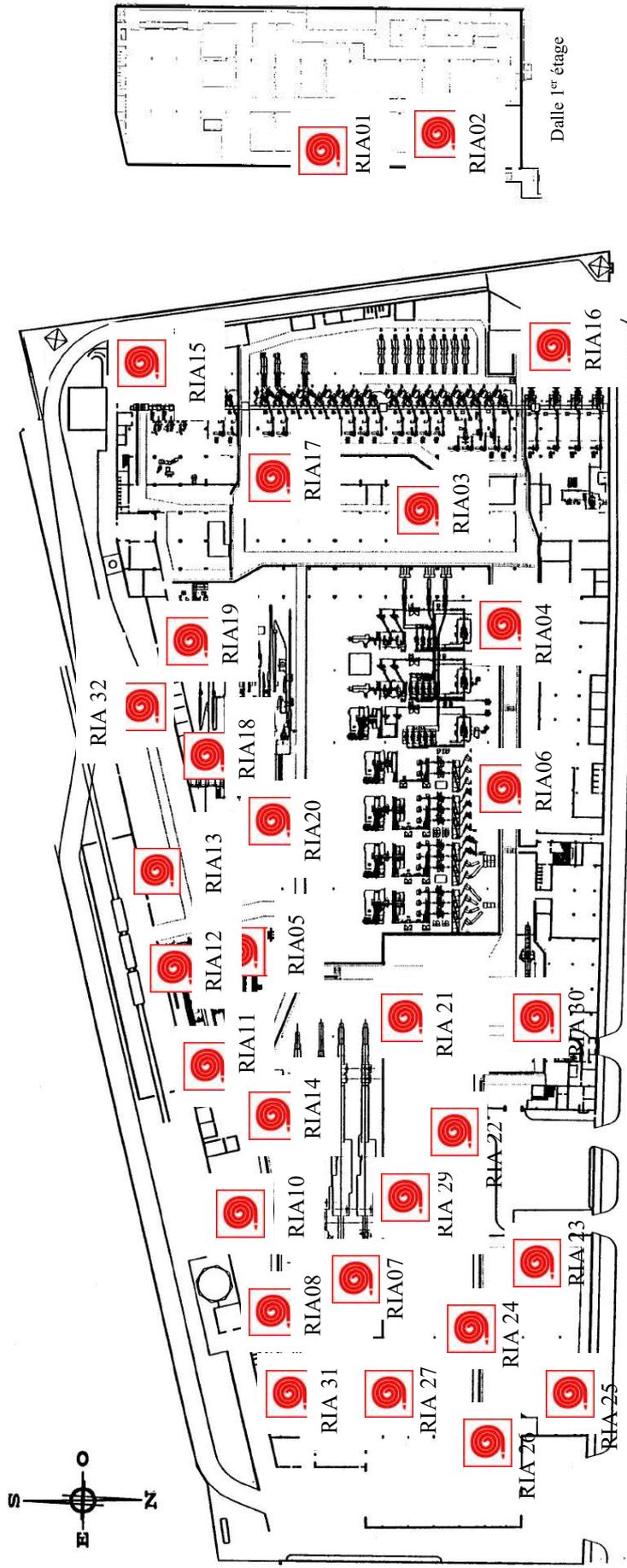




**ANNEXE 4 – RIA**



# Plan des RIA

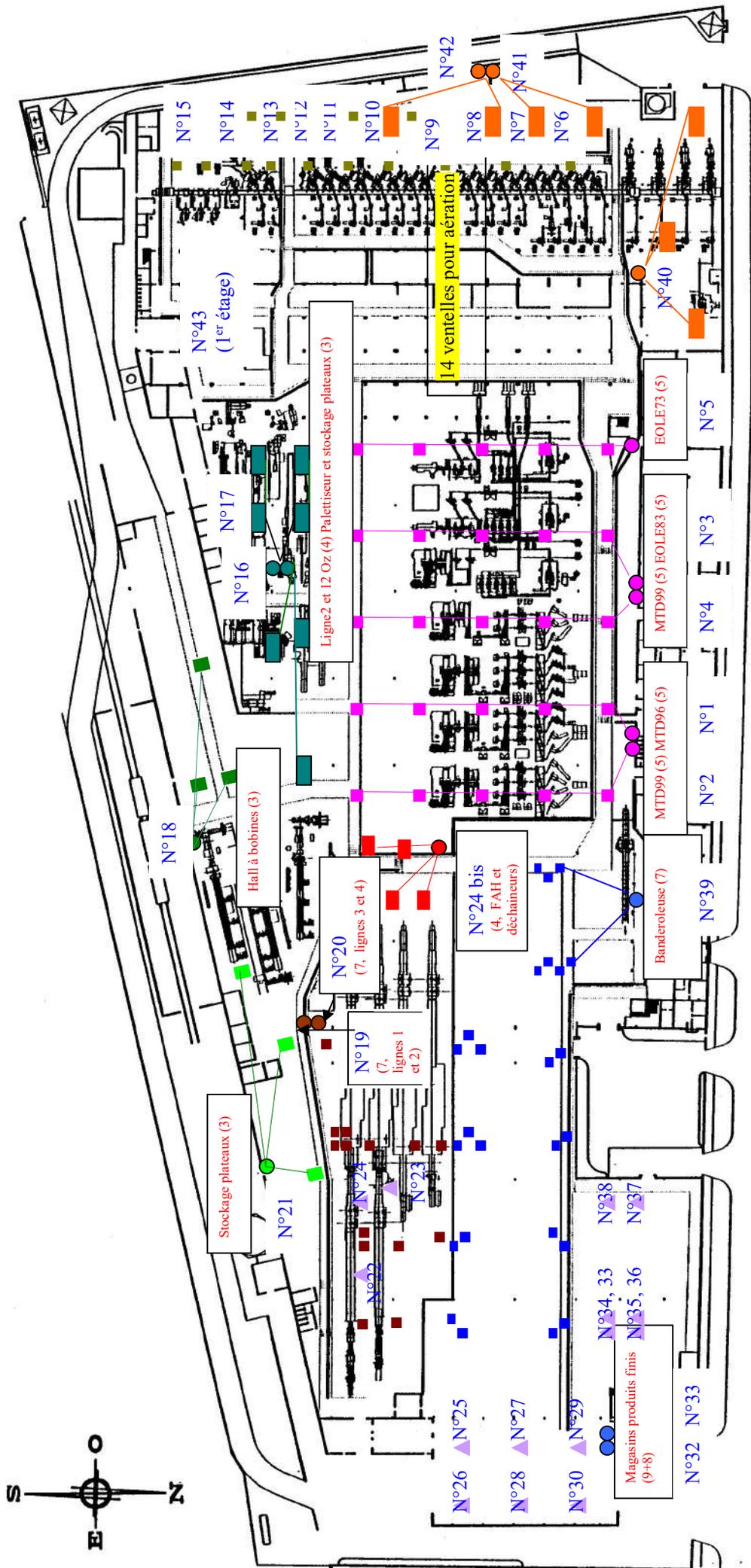




**ANNEXE 5 – DOMES DE DESENFUMAGE**



# Plan des différents types de dômes



Boulevard du Maréchal Juin

● Dômes  
Déclenchement manuel par  
sparkettes de CO2

▲ Dômes  
manœuvrés par  
des treuils  
manuels



**ANNEXE 6 – PLAN D'URGENCE 2019**





*Usine de Nantes*

# Plan d'urgence



# SOMMAIRE

1. Présentation de l'établissement.....	4
1.1. Société.....	4
1.2. Activités.....	4
1.3. Installation Classée pour la Protection de l'Environnement.....	5
2. Environnement de l'installation.....	7
2.1. Conditions naturelles.....	7
2.2. Stockages.....	7
3. Données du site.....	9
3.1. Surfaces.....	9
3.2. Bâtiments .....	9
3.3. Personnel.....	9
3.4. Coupures d'énergie et de fluides.....	9
3.5. Réseaux de fluides.....	9
4. Moyens de secours.....	11
4.1. Moyens techniques.....	11
4.2. Moyens humains.....	111
5. Répertoire .....	13
6. Situations d'urgence.....	14
6.1. Incendie : Départ de feu dans un secteur.....	14
6.2. Incendie : Départ de feu particulier.....	16
6.3. Dégagement de vapeurs de produits chimiques.....	17
6.4. Accidents corporels.....	19
6.5. Déversement accidentel de produit chimique.....	20
6.6. Fuite d'eau sur antenne sprinkler.....	22
6.7. Fuite d'eau de ville.....	22
Annexe 1 : Plan des zones dangereuses (PER)	
Annexe 2 : Réseaux d'eau	
Annexe 3 : Transformateurs / Air comprimé / Chaufferie	
Annexe 4 : Chauffage et réseau gaz	
Annexe 5 : Distribution joint hexane / eau	
Annexe 6 : Distribution vernis Valspar	
Annexe 7 : Coupure des énergies	
Annexe 8 : Sprinkler	

# PLAN D'URGENCE

Le PLAN D'URGENCE se présente sous la forme d'un livret, conçu pour gérer efficacement les situations d'urgence, ayant pour priorité de limiter les risques pour les salariés et de minimiser les éventuelles pertes matérielles et les atteintes à l'environnement.

De par ses activités, le site de Nantes présente différentes situations d'urgence potentielles qui ont été formalisées au sein de ce plan.

Chaque situation d'urgence fait l'objet d'un chapitre spécifique.

## 1. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

### 1.1. SOCIETE

Adresse de l'établissement :

CROWN Emballage France SAS  
19 boulevard du Maréchal Juin  
BP 60416  
44104 Nantes Cedex 4  
☎ 02.40.38.58.58  
Fax 02.40.38.58.01

Adresse du siège social :

CROWN Emballage France SAS  
7 rue Emmy Noether  
93400 Saint-Ouen  
☎ 01.49.18.40.00  
Fax 01.49.18.45.31

Forme juridique : Société par Actions Simplifiée au capital de 870 432 000 Euros.

Numéro SIRET : 954 206 838 00033

Cade APE : 287 C

Chef d'établissement : Matthieu BROCHARD

Responsable EHS : Benjamin RONDEAU

Effectif : 255 personnes

Activité principale : Fabrication d'emballages métalliques

### 1.2. ACTIVITES

Le site Crown Emballage France SAS de Nantes présente 7 activités principales :

- le cisailage et le vernissage des feuilles (ou Metal Production Center MPC),
- la fabrication de fonds EOLE,
- la fabrication de fonds double poinçon (ou Double Die DD),
- la fabrication de fonds multi-poinçons (ou MTD)

regroupées sur un seul bâtiment.

## 1.3. INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Rubrique	Seuil	Désignation des activités	Valeur du site	Classement du site
1414 - 3 – Gaz inflammables liquéfiés (installation de remplissage ou de distribution)	Installations de remplissage de réservoirs alimentant des moteurs ou autres appareils d'utilisation comportant des organes de sécurité (D)	Poste de distribution de GPL	Une installation de distribution de GPL Q = 1 installation	Déclaration
1532 - 3 - Dépôt de bois sec ou matériaux combustibles analogues, y compris les produits finis conditionnés, à l'exception des établissements recevant du public	Volume compris entre 1000 et 20000 m3 (D)	Stockage de bois (plateaux, palettes)	Hall plateaux : 1110 m3 Hall expéditions : 700 m3  V = 1810 m3	Déclaration
2560-B – Travail mécanique des métaux et alliages	Autres installations que celles visées au A, la puissance installée de l'ensemble des machines fixes concourant au fonctionnement de l'installation étant > à 150kW, mais inférieure ou égale à 1000kW	Presses, cisailles, ...	Puissance installée = 918 kW  Q = 918 kW	Déclaration
2910 - Combustion	Puissance thermique maximale > 2 MW	Chaufferie Thermoblocs Rideaux d'air chaud Appareil de chauffage MAKE-UP Incinérateur Brûleurs principaux & additionnels Tunnels de polymérisation Sécheurs	Chaufferie : 2 chaudières de 1395 kW et 1116 kW = 2511 kW Thermoblocs : 348 x 4 = 1392 kW Rideaux d'air chaud : 350 kW Appareil de chauffage MAKE-UP – Atelier Littell : 348 kW Incinérateur MARION – Atelier MPC : 1750 kW Brûleurs principaux – Atelier MPC : 2 x 2585 = 5170 kW (Pmax) ; 1 x 1200 = 1200 kW ; 1 x 1200 = 1200 kW Brûleurs additionnels – Atelier MPC : 1 x 700 = 700 kW ; 1x 350 = 350 kW Tunnels de polymérisation – Fabrication de Boîtes : 2 x 87 = 174 kW Sécheurs – Lignes de fonds Corned Beef : 1 x 40 = 40 kW  Puissance cumulée ≈ 15,18 MW	Déclaration

Rubrique	Seuil	Désignation des activités	Valeur du site	Classement du site
2940-2-A – Vernis, , peinture, apprêt, colle, enduit etc. (application, cuisson, séchage de) sur support quelconque (métal, bois, plastique, cuir, papier, textile....) : Lorsque l'application est faite par tout procédé autre que le " trempé " (Pulvérisation, enduction...).	Consommation journalière de produit > 100 kg/j (A)	Application de vernis	Consommation de vernis liquides en 2012 Atelier MPC : 1 655 692 kg/an Atelier de Boîtes : 6 210 kg/an Atelier de fonds EOLE : 91 862 kg/an  C totale site = 1 747 764 kg / an soit 4805 kg/jour	Autorisation
3670 - Traitement de surface de matières, d'objets ou de produits à l'aide de solvants organiques, notamment pour les opérations d'apprêt, d'impression, de couchage, de dégraissage, d'imperméabilisation, de collage, de peinture, de nettoyage ou d'imprégnation	Consommation de solvant organique > 150 kg/heure ou 200 T/an (A)	Application de vernis, dégraissage au diluant	Consommation de solvant en 2016 pour le vernissage et le dégraissage au diluant : 1343 tonnes (source : PGS 2016)  C = 1343 T/an (2016)	Autorisation
4331 - Liquides inflammables de catégorie 2 ou catégorie 3 à l'exclusion de la rubrique 4330.	Q > 50 T et < 100 T (D)	Liquides inflammables de catégorie 2 ou catégorie 3 à l'exclusion de la rubrique 4330 ;  stockages internes et externes de vernis, joint, diluant, huiles... classés inflammables de catégorie 2 ou 3	Q = 54 T	Déclaration
4511 - Dangereux pour l'environnement aquatique de catégorie chronique 2.	Q > 100 T et < 200 T (D)	Dangereux pour l'environnement aquatique de catégorie chronique 2.	Q = 120 T	Déclaration

## 2. ENVIRONNEMENT DE L'INSTALLATION

### 2.1. CONDITIONS NATURELLES

L'usine est située à environ 500 m de la Loire.

Le site est relativement venté avec une vitesse moyenne du vent sur une année comprise entre 2 et 4m/s (pour plus de 50 % des vents).

Une prédominance de vents d'Ouest à Sud-Ouest (32,4 %) et des vents de Nord-Ouest (25,3% des vents).

#### 2.1.1. Voisinage

Les premières habitations sont situées à 100 m au nord pour se continuer sous la forme d'une zone résidentielle importante.

L'accès au site se fait par le boulevard Maréchal Juin en provenance de la place Garigliano ou en provenance du centre-ville (rue Chevreuil).

Le boulevard génère un flux de véhicules non négligeable aux heures d'embauche et de débauche puisqu'on recense plusieurs usines sur cet axe et que le personnel en provenance du centre-ville et en direction du Sud-Ouest de Nantes emprunte cet axe routier.

#### 2.1.2. Autres installations à proximité

Plusieurs entreprises sont recensées à proximité immédiate de l'usine Crown de Nantes :

- Peinture Maquet au Nord-Ouest,
- Valspar à l'Ouest,
- Caroff Vinaigre au Nord-Est.

L'usine de Valspar présente un risque particulier lié à la fabrication de vernis inflammables.

### 2.2. STOCKAGES

#### 2.2.1. Stockages internes

Les stockages identifiés au sein du site sont :

- Cuve de joint « Hexane » de 2\*2800 L – local de distribution de joint (hors service, présence résiduelle de joint)
- Cuve de joint base eau (40 m3)
- Soute et préparation de vernis contenant 65 000 L de vernis et 3 000 L de solvant,
- Stockage de vernis et diluant sur ligne de vernissage (9000 L)
- Distribution de vernis et diluant (4000 L),
- Stockages d'huiles, de graisse, solvant, alcool isopropylique (10 000 L répartis sur le site)
- Propane, argon, oxygène, acétylène (10 bouteilles réparties sur le site),
- Stockage plateaux en bois de 80 000 unités (hall à plateaux) et 3 000 unités (magasin).

#### 2.2.2. Autres zones dangereuses internes

- Transformateurs (pas de PCB),
- Réseau gaz, chaufferie gaz,
- Ligne HT,
- Distribution de vernis Valspar (hors service),
- Postes de vernissage,
- Postes de revernissage des fonds EOLE,
- Postes de jointage des fonds.

### 2.2.3. Stockages ou zones dangereuses externes

- Cuve enterrée de joint « Hexane » de 40 tonnes en acier dans une enveloppe maçonnée – ensemble de l'installation mise à la terre (hors service, présence résiduelle de joint)
- Cuve de GPL (3200 kg)
- Cuve de fioul
- Stockage de vernis, diluants, déchet de vernis, diluants, soude, huiles usagées (110 000 L répartis sur le site)
- Emballages vides ayant contenus des substances inflammables (120 GRV, 120 fûts 200 L)
- Ligne électrique HT (63KV)

Toutes les zones dangereuses sont identifiées sur un plan (Voir annexe 1).

### 3. DONNEES DU SITE

#### 3.1. SURFACES

- Terrains : 42 356 m<sup>2</sup>
- Construite au sol : 36 690 m<sup>2</sup>
- Construite développée : 45 500 m<sup>2</sup>
- Atelier MTD / EOLE : 7 000 m<sup>2</sup>
- Atelier cisailage / vernissage (MPC) : 3 900 m<sup>2</sup>
- Atelier DD : 5 300 m<sup>2</sup>
- Magasin des fers : 6 200 m<sup>2</sup>
- Magasin général : 1 800 m<sup>2</sup>
- Expéditions : 9 000 m<sup>2</sup>

#### 3.2. BATIMENTS

- 3 étages : Rez-de-chaussée, 1er étage et 2ème étage
- Espace(s) confiné(s) : Emplacement cuve joint hexane.
- Charpente métallique d'où un risque d'effondrement en cas d'élévation de température.

#### 3.3. PERSONNEL

- Effectif permanent : 255 p.
- Effectif intérimaire : 30 p. en moyenne
- Fonctionnement : 3x8, 4x8, week-end

#### 3.4. COUPURES D'ENERGIE ET DE FLUIDES

- Gaz naturel : coupure générale usine aux services techniques
- Electricité : coupure générale usine dans le local situé à proximité de l'accueil
- Eau : coupure générale usine aux services techniques
- Joint « hexane » : coupure générale dans le local situé à proximité des toilettes de l'atelier DD
- Air comprimé : coupure générale dans la zone des compresseurs, sur la dalle du 1er étage
- GPL : coupure à la station GPL
- Vernis : Coupure à l'étage de l'alimentation de vernis

#### 3.5. RESEAUX DE FLUIDES

##### 3.5.1. Réseau d'eau

L'usine est alimentée en eau de ville au niveau du boulevard Maréchal Juin. Deux alimentations sont présentes : une pour le réseau général usine, une pour le réseau incendie.

##### 3.5.2. Réseau de gaz, électricité et air comprimé

- L'usine est alimentée en gaz et en électricité au niveau du boulevard Maréchal Juin. Présence de réseau gaz et électricité (HT) à l'intérieur des bâtiments.
- L'air comprimé est produit à l'étage et distribué dans l'usine via un réseau.

##### 3.5.3. Réseau de distribution de joint

L'usine de Nantes utilise deux types de joints :

- des joints à base d'eau,
- des joints à base d'hexane/heptane à 50%.

Le réseau de distribution de joint « hexane » est indiqué en annexe 5 ; il est hors service, cependant du produit résiduel est présent.

#### 3.5.4. Réseau de distribution de vernis

Un pipeline alimentant l'usine Crown en vernis relie la société Valspar au site (côté Sud). Ce réseau est condamné, et hors service.

## 4. MOYENS DE SECOURS

### 4.1. MOYENS TECHNIQUES

- Deux poteaux incendie sont situés sur la voie publique, boulevard Maréchal Juin
- RIA
- Réseau sprinkler protégeant l'ensemble du site, deux cuves de 540 m<sup>3</sup> et 450 m<sup>3</sup>
- Rideaux d'eau (stockages plateaux, et stockages vernis)
- Une centaine d'extincteurs portatifs sont présents sur le site (CO<sub>2</sub>, poudre, eau pulvérisée).
- Installations fixes d'extinction gaz protégeant les équipements suivants :
  - Local hexane
  - Lignes de vernissage
  - Penalvers des lignes EOLE
  - Caisson de stockage des vernis des lignes EOLE
  - Local informatique
- Exutoires de fumées à commande automatique ou manuelle
- Autres :
  - détecteurs de fumée (stockages de vernis, postes HT)
  - boutons d'alarme déclenchant l'alarme incendie (non relié aux pompiers)
  - douches de sécurité, fontaines oculaires
  - kits anti-pollution
  - vannes de confinement, ballon obturateur
  - télésurveillance
  - locaux de premiers soins et infirmerie.

### 4.2. MOYENS HUMAINS

En cas d'incendie :

- Des équipiers de première intervention (ou EPI) sont formés par l'entreprise. Ils sont :
  - sensibilisés à la sécurité,
  - capable de manier les extincteurs.

Ils interviennent un première urgence sur les lieux d'un incendie. Ils alertent les équipiers de seconde intervention suivant la gravité de l'incendie.

- Des équipiers de seconde intervention (ou ESI) sont formés par l'entreprise. Ils sont :
  - des membres des services techniques,
  - capables de couper les énergies des lignes de fabrication, ou de faire une coupure générale des énergies,
  - capables d'utiliser des moyens d'extinction tels que les RIA, les extincteurs sur roues etc... en attendant l'arrivée des pompiers,
  - formés à l'utilisation des sprinkler,
  - formés à l'utilisation des vannes de confinement.

Lors d'un incendie, les ESI sont avertis par les EPI ou par l'alarme incendie. Dès connaissance du lieu de l'évènement, ils se rendent sur les lieux pour intervenir à l'aide des moyens tels que RIA, extincteurs sur roue..., en attendant l'arrivée des pompiers. Ils sont responsables de diriger les pompiers sur les lieux du sinistre lors de l'arrivée.

- Des responsables d'évacuation sont formés par l'entreprise.

Ce sont des membres de l'encadrement ou des chefs d'équipe qui ont pour mission de faire sortir l'ensemble du personnel de leur atelier sans panique. Ils doivent faire l'appel du personnel au point de rassemblement afin de déterminer les personnes manquants à l'appel.

Ils désignent un serre-file, qui est chargé de vérifier si le personnel a évacué les locaux.

En cas d'accident :

- Une infirmière est présente en horaire de journée.
- Des secouristes (SST) sont formés par l'entreprise aux gestes de premiers secours. Les SST doivent intervenir auprès du blessé et prévenir l'Infirmière en journée. Ils contactent le SAMU en cas de blessure grave.

En cas d'accident, de pollution ou d'incendie ayant des conséquences graves, le Chef d'Etablissement doit réunir une cellule de crise, composée au minimum :

- du Responsable EHS,
- de l'infirmière,
- de tout l'encadrement.

## 5. REPERTOIRE

### Interne

Standard : 02 40 38 58 58

Chef d'établissement : 06 73 47 87 92

Responsable EHS : 07 85 64 45 45

Responsable Maintenance : 06 80 83 58 03

Responsable RH : 06 85 36 65 82

Infirmière : 06 33 26 14 14

Astreinte : 06 75 60 71 00

Téléphone rouge (urgence) : 02 44 76 44 00

### Externe

Police : 17

Pompiers : 18

SAMU : 15

SOS Médecins Nantes : 02 40 50 30 30

DREAL : 02 72 74 73 00

GDF : 0 810 433 444

EDF : 0 810 333 044

Dépannage eau (régie municipale) : 02 40 18 88 00

## 6. SITUATIONS D'URGENCE

### 6.1. INCENDIE : Départ de feu dans un secteur

#### Horaires de journée :

QUI	QUAND	QUOI
Témoin de l'incendie	Prend connaissance du foyer	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déclenchement de l'alarme incendie à l'aide des boitiers</li> <li>- Intervient avec un extincteur, tout en se protégeant</li> <li>- Ne pas intervenir dans la fumée</li> <li>- Prévenir les ESI (téléphone d'urgence)</li> <li>- Si le feu n'est pas maîtrisable avec un extincteur, laisser les ESI intervenir, prévenir les pompiers</li> </ul>
ESI	Sur audition de l'alarme incendie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Regroupement aux services techniques</li> <li>- Prendre connaissance du lieu de l'incendie</li> <li>- Intervention sur lieu de l'incendie en équipe, utilisation du matériel (RIA, extincteur sur roue)</li> <li>- Si le feu n'est pas maîtrisable avec le matériel interne, laisser les pompiers intervenir</li> <li>- Prévenir la direction et les responsables d'évacuation si nécessité d'évacuer le site</li> <li>- Poster du personnel aux entrées du site pour accueillir les secours</li> <li>- Envoyer une équipe au local sprinkler pour vérifier le démarrage du groupe diesel sprinkler</li> <li>- Ne pas prendre l'initiative d'arrêter le sprinkler sans levée de doute par les pompiers concernant la maîtrise du sinistre</li> <li>- Envoyer une équipe couper les énergies sur les installations menacées par le sinistre</li> <li>- Fermer les portes coupe-feu.</li> <li>- Fermer les vannes de confinement</li> </ul>
Personnel du site	Sur audition de l'alarme incendie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêt des équipements</li> <li>- Regroupement aux points de rassemblement interne, sans précipitation</li> </ul>
	Sur ordre du responsable d'évacuation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evacuation du site aux points de rassemblements externes</li> </ul>
Responsables d'évacuation	Sur audition de l'alarme incendie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Se munir des listes du personnel</li> <li>- Diriger et guider les occupants des locaux vers les points de rassemblement internes.</li> <li>- Effectuer l'appel au point de rassemblement, relever les personnes manquantes, informer la direction</li> </ul>
	Sur ordre des ESI ou de la direction	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Donne l'ordre au personnel d'évacuer aux points de rassemblement externes</li> </ul>
Serre-files	Sur ordre du responsable d'évacuation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vérifier si le personnel a bien évacué</li> </ul>
SST	Sur ordre des ESI ou de la direction	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Délivre les 1ers soins si nécessaire</li> </ul>
Direction	Sur audition de l'alarme incendie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Regroupement au point de rassemblement</li> </ul>
	Sur information des ESI et des pompiers	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Superviser les opérations</li> <li>- Contacter les responsables d'évacuation pour vérifier les manquants</li> <li>- Prendre connaissance des dommages et étudier les conditions de redémarrage, analyser l'incident</li> <li>- Prévenir le groupe</li> <li>- Alerter la DREAL / Assureurs / Médias / Conseiller TMD si besoin.</li> </ul>

**Horaires de nuit, week-end :**

QUI	QUAND	QUOI
Témoin de l'incendie	Prend connaissance du foyer	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déclenchement de l'alarme incendie à l'aide des boitiers</li> <li>- Intervient avec un extincteur, tout en se protégeant</li> <li>- Ne pas intervenir dans la fumée</li> <li>- Prévenir l'encadrement et l'astreinte</li> <li>- Si le feu n'est pas maîtrisable avec un extincteur, prévenir les pompiers</li> </ul>
Astreinte	Sur appel	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prendre connaissance du lieu de l'incendie, de l'ampleur</li> <li>- Suivant l'ampleur, donner l'ordre au personnel d'évacuer aux points de rassemblement externes</li> <li>- Poster du personnel aux entrées du site pour accueillir les secours</li> <li>- Se rendre sur place</li> <li>- Prévenir la direction</li> <li>- Se rendre au local sprinkler pour vérifier le démarrage du groupe diesel sprinkler</li> <li>- Ne pas prendre l'initiative d'arrêter le sprinkler sans levée de doute par les pompiers concernant la maîtrise du sinistre</li> <li>- Couper les énergies sur les installations menacées par le sinistre</li> <li>- Fermer les portes coupe-feu</li> <li>- Fermer les vannes de confinement</li> </ul>
Personnel du site	Sur audition de l'alarme incendie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêt des équipements</li> <li>- Regroupement aux points de rassemblement interne, sans précipitation</li> </ul>
	Sur ordre du responsable d'évacuation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evacuation du site aux points de rassemblements externes</li> </ul>
Responsables d'évacuation	Sur audition de l'alarme incendie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Se munir des listes du personnel</li> <li>- Diriger et guider les occupants des locaux vers les points de rassemblement internes.</li> <li>- Effectuer l'appel au point de rassemblement, relever les personnes manquantes, informer la direction</li> </ul>
	Sur ordre de l'astreinte ou de la direction	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Donne l'ordre au personnel d'évacuer aux points de rassemblement externes</li> </ul>
Serre-files	Sur ordre du responsable d'évacuation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vérifier si le personnel a bien évacué</li> </ul>
SST	Sur ordre de l'astreinte ou de la direction	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Délivre les 1ers soins si nécessaire</li> </ul>
Direction	Sur appel de l'astreinte	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivant l'ampleur, donne l'ordre d'évacuation vers les points de rassemblement externes</li> <li>- Se rendre sur place</li> <li>- Contacter les responsables d'évacuation pour vérifier les manquants</li> <li>- Prendre connaissance des dommages et étudier les conditions de redémarrage, analyser l'incident</li> <li>- Prévenir le groupe</li> <li>- Alerter la DREAL / Assureurs / Médias / Conseiller TMD si besoin.</li> </ul>

## 6.2. INCENDIE : Départ de feu particulier

Les procédures précédentes sont applicables.

### 6.2.1. Procédure complémentaire – Départ de feu dans une étuve de vernissage

- Fermer la vanne d'alimentation de gaz de l'atelier (vanne située dans l'atelier MTD)
- Ouvrir la vanne d'eau sprinkler située en tête d'étuve.
- Ne pas prendre l'initiative d'arrêter le sprinkler sans levée de doute par les pompiers concernant la maîtrise du sinistre
- Eloigner les produits inflammables (conteneurs, fûts, etc.)

### 6.2.2. Procédure complémentaire - Départ de feu dans les Pénalver ou en entrée de vernisseuse ou dans le local informatique ou dans le local hexane ou dans le caisson de stockage des vernis EOLE

- Ces lignes / locaux sont équipées de systèmes d'extinction automatique gaz. Avant de pénétrer dans les locaux, s'assurer d'avoir suffisamment ventilé les locaux pour dissipation du gaz.

### 6.2.3. Procédure complémentaire - Fuite de gaz

- Stoppez la fuite en fermant la vanne placée en amont
- En cas d'incendie à proximité de bouteilles de gaz, refroidir les bouteilles depuis un endroit protégé avec les RIA.
- En cas d'inflammation de la fuite, protéger les bouteilles en refroidissant celles-ci avec un jet d'eau en fines gouttelettes (écran thermique).

### 6.2.4. Procédure complémentaire – Feu d'origine électrique

- Mettre hors tension l'équipement concerné (à l'aide du disjoncteur par exemple), attaquer le feu avec des extincteurs CO2
- Si une coupure HT est nécessaire, celle-ci sera ne doit être réalisée que par du personnel habilité.

### 6.3. DEGAGEMENT DE VAPEURS DE PRODUITS CHIMIQUES

#### Horaires de journée :

QUI	QUAND	QUOI
Témoin de l'évènement	Prend connaissance du dégagement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déclenchement de l'alarme incendie à l'aide des boitiers</li> <li>- S'éloigner de la zone impactée</li> <li>- Déterminer si le dégagement peut être arrêté (fermeture de vanne par exemple)</li> <li>- Prévenir les ESI (téléphone d'urgence)</li> <li>- Si le dégagement est trop important, laisser les ESI intervenir, prévenir les pompiers</li> </ul>
ESI	Sur audition de l'alarme incendie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Regroupement aux services techniques</li> <li>- Prendre connaissance du lieu du dégagement</li> <li>- Intervention sur lieu de l'incident en équipe, s'équiper de masque filtrant, arrêter le dégagement (fermeture de vanne par exemple)</li> <li>- Si l'incident n'est pas maîtrisable, laisser les pompiers intervenir</li> <li>- Prévenir la direction et les responsables d'évacuation si nécessité d'évacuer le site</li> <li>- Poster du personnel aux entrées du site pour accueillir les secours</li> <li>- Envoyer une équipe couper les énergies sur les installations menacées par le sinistre</li> </ul>
Personnel du site	Sur audition de l'alarme incendie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêt des équipements</li> <li>- Regroupement aux points de rassemblement interne, sans précipitation</li> </ul>
	Sur ordre du responsable d'évacuation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evacuation du site aux points de rassemblements externes</li> </ul>
Responsables d'évacuation	Sur audition de l'alarme incendie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Se munir des listes du personnel</li> <li>- Diriger et guider les occupants des locaux vers les points de rassemblement internes.</li> <li>- Effectuer l'appel au point de rassemblement, relever les personnes manquantes, informer la direction</li> </ul>
	Sur ordre des ESI ou de la direction	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Donne l'ordre au personnel d'évacuer aux points de rassemblement externes</li> </ul>
Serre-files	Sur ordre du responsable d'évacuation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vérifier si le personnel a bien évacué</li> </ul>
SST	Sur ordre des ESI ou de la direction	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Délivre les 1ers soins si nécessaire</li> </ul>
Direction	Sur audition de l'alarme incendie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Regroupement au point de rassemblement</li> </ul>
	Sur information des ESI et des pompiers	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Superviser les opérations</li> <li>- Contacter les responsables d'évacuation pour vérifier les manquants</li> <li>- Prendre connaissance des dommages et étudier les conditions de redémarrage, analyser l'incident</li> <li>- Prévenir le groupe</li> <li>- Alerter la DREAL / Assureurs / Médias / Conseiller TMD si besoin.</li> </ul>

**Horaires de nuit, week-end :**

QUI	QUAND	QUOI
Témoin de l'incendie	Prend connaissance du foyer	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déclenchement de l'alarme incendie à l'aide des boitiers</li> <li>- S'éloigner de la zone impactée</li> <li>- Déterminer si le dégagement peut être arrêté (fermeture de vanne par exemple)</li> <li>- Prévenir l'encadrement et l'astreinte</li> <li>- Si le dégagement est trop important, prévenir les pompiers</li> </ul>
Astreinte	Sur appel	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prendre connaissance du lieu de l'incident, de l'ampleur</li> <li>- Suivant l'ampleur, donner l'ordre au personnel d'évacuer aux points de rassemblement externes</li> <li>- Poster du personnel aux entrées du site pour accueillir les secours</li> <li>- Se rendre sur place</li> <li>- Prévenir la direction</li> <li>- Couper les énergies sur les installations menacées par le sinistre</li> </ul>
Personnel du site	Sur audition de l'alarme incendie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêt des équipements</li> <li>- Regroupement aux points de rassemblement interne, sans précipitation</li> </ul>
	Sur ordre du responsable d'évacuation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evacuation du site aux points de rassemblements externes</li> </ul>
Responsables d'évacuation	Sur audition de l'alarme incendie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Se munir des listes du personnel</li> <li>- Diriger et guider les occupants des locaux vers les points de rassemblement internes.</li> <li>- Effectuer l'appel au point de rassemblement, relever les personnes manquantes, informer la direction</li> </ul>
	Sur ordre de l'astreinte ou de la direction	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Donne l'ordre au personnel d'évacuer aux points de rassemblement externes</li> </ul>
Serre-files	Sur ordre du responsable d'évacuation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vérifier si le personnel a bien évacué</li> </ul>
SST	Sur ordre de l'asteinte ou de la direction	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Délivre les 1ers soins si nécessaire</li> </ul>
Direction	Sur appel de l'astreinte	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivant l'ampleur, donne l'ordre d'évacuation vers les points de rassemblement externes</li> <li>- Se rendre sur place</li> <li>- Contacter les responsables d'évacuation pour vérifier les manquants</li> <li>- Prendre connaissance des dommages et étudier les conditions de redémarrage, analyser l'incident</li> <li>- Prévenir le groupe</li> <li>- Alerter la DREAL / Assureurs / Médias / Conseiller TMD si besoin.</li> </ul>

## 6.4. ACCIDENTS CORPORELS

### 6.4.1. Accident bénin

QUI	QUOI
Victime	- Se diriger vers un secouriste (ou infirmière) ou demander à quelqu'un de chercher un secouriste (ou infirmière)
SST ou infirmière	- Emmener la victime vers un poste de soins ou à l'infirmierie, si elle peut se déplacer. Si non : lui apporter les soins, in situ.
	- Apporter les soins à la victime
	- Remplir le cahier de soins en notant la nature de la blessure et les produits utilisés.
	- Enregistrer la déclaration de la victime afin de faire l'analyse de l'accident ultérieurement

### 6.4.2. Accident nécessitant une intervention extérieure

QUI	QUOI
Victime	- Se diriger vers un secouriste (ou infirmière) ou demander à quelqu'un de chercher un secouriste (ou infirmière)
SST ou infirmière	- Faire asseoir ou allonger la victime (si possible) et lui apporter les soins.
	- Cas d'une entaille profonde : Appliquer un pansement compressif.
	- Prévenir le SAMU
	- Placer une personne à l'entrée de l'usine pour diriger le médecin ou l'ambulance jusqu'au blessé.
	- Parler à la victime et la rassurer en attendant l'arrivée des secours
	- Eloigner les personnes dont la présence n'est pas nécessaire

### 6.4.3. Accident grave

QUI	QUOI
Témoin	- Protéger le blessé des dangers extérieurs immédiats - Cas particulier : s'il est nécessaire de couper des énergies (électricité, air comprimé, etc.), appeler une personne habilitée à le faire
Personne désignée	- Prévenir le SAMU - Prévenir un secouriste
SST ou infirmière	- Apporter les premiers soins - Placer une personne à l'entrée de l'usine qui dirigera le SAMU près de la victime - Baliser la zone - Prévenir la Direction
Direction	- Prévenir la famille de la victime

## 6.5. DEVERSEMENT ACCIDENTEL DE PRODUIT CHIMIQUE

**Horaires de journée :**

QUI	QUAND	QUOI
Témoin de l'évènement	Prend connaissance du déversement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- S'équiper suivant les caractéristiques du produit (gants, masque respiratoire filtrant, combinaison...)</li> <li>- Stopper le déversement : fermeture des vannes amont, basculement du GRV ou du fût, ou boucher le trou à l'aide d'une feuille absorbante ...</li> <li>- En cas de proximité d'une grille eau pluviale ou d'un caniveau, empêcher l'évacuation du produit : appliquer une PLAQUE POLYURETHANE sur la grille ou le caniveau</li> <li>- Stopper l'épandage à l'aide des BOUDINS ABSORBANTS</li> <li>- Absorber et nettoyer la fuite au sol avec des feuilles absorbantes, ou de la poudre absorbante</li> <li>- En cas de contact avec la peau, rincer avec de l'eau et du savon</li> <li>- Si la fuite est trop importante, déclencher l'alarme incendie</li> <li>- Prévenir les ESI (téléphone d'urgence)</li> </ul>
ESI	Sur audition de l'alarme incendie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Regroupement aux services techniques</li> <li>- Prendre connaissance du lieu du déversement</li> <li>- Fermer les vannes ou déclencher le ballon obturateur</li> <li>- Prévenir la direction et les responsables d'évacuation si nécessité d'évacuer le site, ou de faire procéder à une intervention d'une entreprise extérieure</li> </ul>
Personnel du site	Sur audition de l'alarme incendie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêt des équipements</li> <li>- Regroupement aux points de rassemblement interne, sans précipitation</li> </ul>
	Sur ordre du responsable d'évacuation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evacuation du site aux points de rassemblements externes</li> </ul>
Responsables d'évacuation	Sur audition de l'alarme incendie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Se munir des listes du personnel</li> <li>- Diriger et guider les occupants des locaux vers les points de rassemblement internes.</li> <li>- Effectuer l'appel au point de rassemblement, relever les personnes manquantes, informer la direction</li> </ul>
	Sur ordre des ESI ou de la direction	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Donne l'ordre au personnel d'évacuer aux points de rassemblement externes</li> </ul>
Serre-files	Sur ordre du responsable d'évacuation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vérifier si le personnel a bien évacué</li> </ul>
SST	Sur ordre des ESI ou de la direction	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Délivre les 1ers soins si nécessaire</li> </ul>
Direction	Sur audition de l'alarme incendie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Regroupement au point de rassemblement</li> </ul>
	Sur information des ESI et des pompiers	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Superviser les opérations</li> <li>- Contacter une entreprise pour pomper le déversement accidentel</li> <li>- Contacter les responsables d'évacuation pour vérifier les manquants</li> <li>- Prendre connaissance des dommages et étudier les conditions de redémarrage, analyser l'incident</li> <li>- Prévenir le groupe</li> <li>- Alerter la DREAL / Assureurs / Médias / Conseiller TMD si besoin.</li> </ul>

**Horaires de nuit, week-end :**

QUI	QUAND	QUOI
Témoin de l'évènement	Prend connaissance du déversement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- S'équiper suivant les caractéristiques du produit (gants, masque respiratoire filtrant, combinaison...)</li> <li>- Stopper le déversement : fermeture des vannes amont, basculement du GRV ou du fût, ou boucher le trou à l'aide d'une feuille absorbante ...</li> <li>- En cas de proximité d'une grille eau pluviale ou d'un caniveau, empêcher l'évacuation du produit : appliquer une PLAQUE POLYURETHANE sur la grille ou le caniveau</li> <li>- Stopper l'épandage à l'aide des BOUDINS ABSORBANTS</li> <li>- Absorber et nettoyer la fuite au sol avec des feuilles absorbantes, ou de la poudre absorbante</li> <li>- En cas de contact avec la peau, rincer avec de l'eau et du savon</li> <li>- Si la fuite est trop importante, déclencher l'alarme incendie</li> <li>- Prévenir l'astreinte et l'encadrement</li> </ul>
Astreinte	Sur appel	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prendre connaissance du lieu de l'incident, de l'ampleur</li> <li>- Suivant l'ampleur, donner l'ordre au personnel d'évacuer aux points de rassemblement externes</li> <li>- Se rendre sur place</li> <li>- Fermer les vannes ou déclencher le ballon obturateur</li> <li>- Prévenir la direction et les responsables d'évacuation si nécessité d'évacuer le site, ou de faire procéder à une intervention d'une entreprise extérieure</li> </ul>
Personnel du site	Sur audition de l'alarme incendie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêt des équipements</li> <li>- Regroupement aux points de rassemblement interne, sans précipitation</li> </ul>
	Sur ordre du responsable d'évacuation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evacuation du site aux points de rassemblements externes</li> </ul>
Responsables d'évacuation	Sur audition de l'alarme incendie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Se munir des listes du personnel</li> <li>- Diriger et guider les occupants des locaux vers les points de rassemblement internes.</li> <li>- Effectuer l'appel au point de rassemblement, relever les personnes manquantes, informer la direction</li> </ul>
	Sur ordre de l'astreinte ou de la direction	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Donne l'ordre au personnel d'évacuer aux points de rassemblement externes</li> </ul>
Serre-files	Sur ordre du responsable d'évacuation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vérifier si le personnel a bien évacué</li> </ul>
SST	Sur ordre de l'asteinte ou de la direction	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Délivre les 1ers soins si nécessaire</li> </ul>
Direction	Sur appel de l'astreinte	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivant l'ampleur, donne l'ordre d'évacuation vers les points de rassemblement externes</li> <li>- Se rendre sur place</li> <li>- Contacter les responsables d'évacuation pour vérifier les manquants</li> <li>- Contacter une entreprise pour pomper le déversement accidentel</li> <li>- Prendre connaissance des dommages et étudier les conditions de redémarrage, analyser l'incident</li> <li>- Prévenir le groupe</li> <li>- Alerter la DREAL / Assureurs / Médias / Conseiller TMD si besoin.</li> </ul>

## FUITE D'EAU SUR ANTENNE SPRINKLER

Si la fuite est due à une rupture d'antenne par un chariot ou autre :

- Voir le tableau synoptique (situé dans les services techniques face à l'entrée d'accès aux bureaux MTD) pour localiser la zone concernée, mettre celui-ci sur la position essai par l'intermédiaire de la clé.
- Se rendre immédiatement au local du poste concerné et l'isoler (n'oubliez pas le trousseau de clés dans le petit boîtier gris).
- Fermer la vanne A.
- Vidanger le poste en ouvrant la vanne C, lentement au départ jusqu'à obtenir la pression 0 bar dans la zone concernée (conformément enregistreur et manomètre)
- Arrêter le gong en fermant la vanne B.
- Se rendre au local technique et vérifier l'état des sources A et B si l'une ou l'autre est en service, les arrêter :
  - source A : positionner le commutateur situé sur l'armoire électrique source A sur arrêt, puis le repositionner sur automatique.
  - source B : positionner le commutateur situé sur l'armoire électrique source B sur arrêt.
- Couper l'arrivée de fuel du groupe motopompe diesel par l'intermédiaire de la manette arrêt située sur le groupe et attendre l'arrêt complet de celui-ci.
- Faire le niveau en fuel de la source B si besoin.
- Repositionner le commutateur situé sur l'armoire électrique source B sur automatique.

Toutefois la coupure ne sera pas instantanée et la vidange de la tuyauterie peut être longue, prendre les mesures adéquates pour éviter la dispersion en faisant barrage et en dirigeant l'eau vers une plaque d'égout.

- Les autres zones restent ainsi protégées
- Avertir le service entretien pour assurer la réparation
- Prévenir l'électricien de service

## 6.6. FUITE D'EAU DE VILLE

Suivant l'endroit où s'est déclaré la fuite :

- Fermer la vanne d'alimentation du secteur suivant plan
- Ou fermer le compteur l'accès se fait par la serrurerie, porte à droite.

Toutefois la coupure ne sera pas instantanée et la vidange la tuyauterie peut être longue, prendre les mesures adéquates pour éviter la dispersion en faisant barrage et en dirigeant l'eau vers une plaque d'égout.

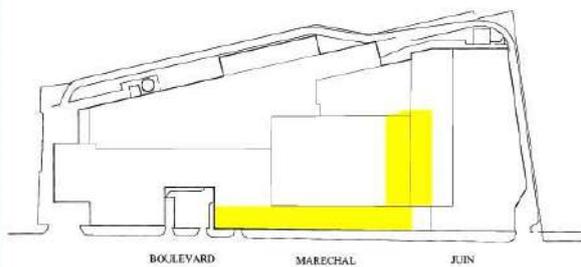
## Annexe 1 : plan des zones dangereuses (PER)



Le 01/09/17

# ETAGES

109 0431



PLAN DE MASSE

## 2eme ETAGE

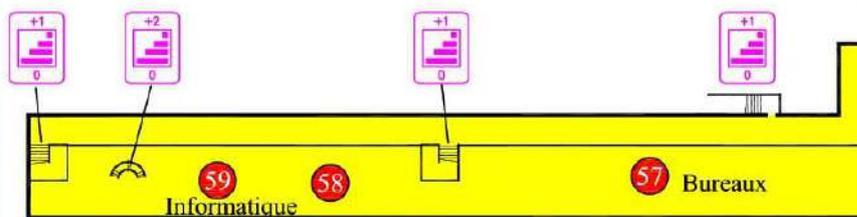


Zone fermée

Pompes à vide  
Compresseurs  
(coupure électrique)

37 3 Transfos.  
HT

Dalle



## 1er ETAGE



Page 15

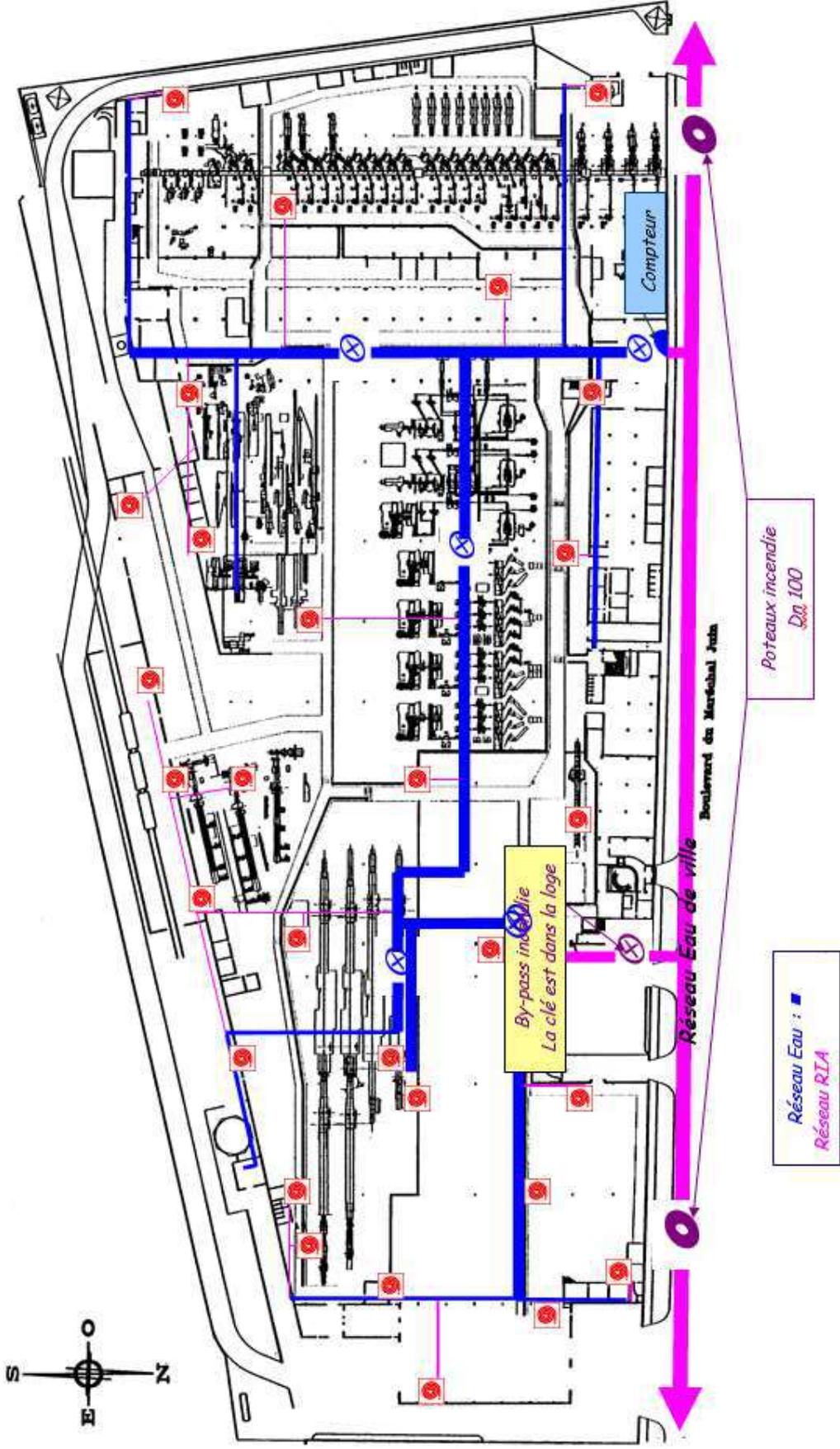
DANGERS INTERIEURS				
REP.	DESIGNATION	QUANTITE	MOYEN D'EXTINCTION	IDENTIFICATION
1	SOLVANT RDC	3000 L : Containers 1000L Fûts 200L Machine	MOUSSE, POUVRE	
2	VERNIS	65000 L : Containers 1000L Fûts 200L	MOUSSE	
3	EMBALLAGES VIDES AYANT CONTENUS DES PRODUITS INFLAMMABLES	120 containers 1000L 120 fûts 200L	MOUSSE, POUVRE	
4	VERNIS ET SOLVANTS RDC	5000L : Containers 1000L	MOUSSE, POUVRE	
5	VERNIS ET SOLVANTS RDC	4000L : Containers 1000L	MOUSSE, POUVRE	
6	VERNIS RDC	55000 L : Containers 1000L Fûts 200L	MOUSSE	
7	GASOIL RDC	1500L Cuve aérienne	MOUSSE	  
8	DECHETS SOLVANTS RDC	20000L : Containers 1000L	MOUSSE, POUVRE	
9	DECHETS SOUDE RDC	20000L : Containers 1000L	MOUSSE, POUVRE, CO2	
10	BOIS RDC	30 M3 1 benne	EAU	
11	BOIS RDC	80 000 palettes	EAU	
12	ELECTRICITE HT	1 POSTE Transfo. MPC + TGBT sur passerelle 1 POSTE TGBT à coté entrée principale	COUPLURE PAR PERSONNE HABILEE	
13	HUILE SOLVANT ALCOOL ISOPROPYLIQUE	520L 60L 200L	MOUSSE, POUVRE	
14	PALETTES PLASTIQUES	190 M3	EAU	

REP.	DESIGNATION	QUANTITE	MOYEN D'EXTINCTION	IDENTIFICATION
15	BOIS RDC	400 M3	EAU	
16	DECHETS CARTONS DECHETS DIB DECHETS BOIS	90 M3 3 bennes	EAU	
17	PROPANE HUILES GLYCOL	26 KG ( bles 13kg) 400L (fûts 200L) 400L (fûts 200L)	EAU, POUVRE MOUSSE, POUVRE MOUSSE, POUVRE	 
18	PLASTIQUES	4 M3	EAU	
19	PAPIERS	4 M3	EAU	
20	DECHETS DANGEREUX HUILES, SOLVANTS, VERNIS	14000 L : Containers 1000L Fûts 200L	MOUSSE, POUVRE	
21	DECHETS DANGEREUX SOUILLES	20 M3 1 benne	MOUSSE, POUVRE	
22	DECHETS DANGEREUX HUILES, GLYCOL	400L Fûts 200L	EAU	  
23	CARTONS	290 M3	EAU	
24	PAPIERS	70 M3	EAU	
25	PLASTIQUES	140 M3	EAU	
26	VERNIS SOLVANTS	4000L 2000L Containers 1000L Fûts 200L Machine	MOUSSE, POUVRE	  
27	PAPIERS PLASTIQUES	150 M3 60 M3	EAU	
28	DECHETS DANGEREUX HUILES SOLVANTS JOINTS AEROSOLS DIVERS DECHETS DGX PILES	4000L 1200L 1000L 1 M3 1 M3 200L	MOUSSE, POUVRE	  

DANGERS INTERIEURS				
REP.	DESIGNATION	QUANTITE	MOYEN D'EXTINCTION	IDENTIFICATION
29	HUILES SOLVANTS JOINTS DIVERS DECHETS DGX	600L 1200L 800L 1400L	MOUSSE, POUDRE	
30	SULFATE DE CUIVRE	1000L	MOUSSE, POUDRE	
31	PLASTIQUES	2 M3	EAU	
32	JOINT HEXANE	200L	CO2, POUDRE	
33	DISTRIBUTEUR VERNIS VALSPAR	A L'ARRET VANNE FERMEE	COUPURE	
34	CUVE JOINT (50% HEXANE)	2 X 2800L	MOUSSE, POUDRE	
35	CARTONS PLASTIQUES	2 M3 2 M3	EAU	
36	JOINT	1200L	MOUSSE, POUDRE	
37	ELECTRICITE HT	3 POSTES Transfo. + TGBT 1ER étage	COUPURE PAR PERSONNE HABILEE	
38	JOINT	40 M3 Cuve	MOUSSE, POUDRE	
39	JOINT	800L Fûts 200L	CO2, POUDRE	
40	SULFATE DE CUIVRE	1000L	MOUSSE, POUDRE	
41	PAPIERS	2 M3	EAU	
42	PLASTIQUES PAPIERS	3 M3	EAU	

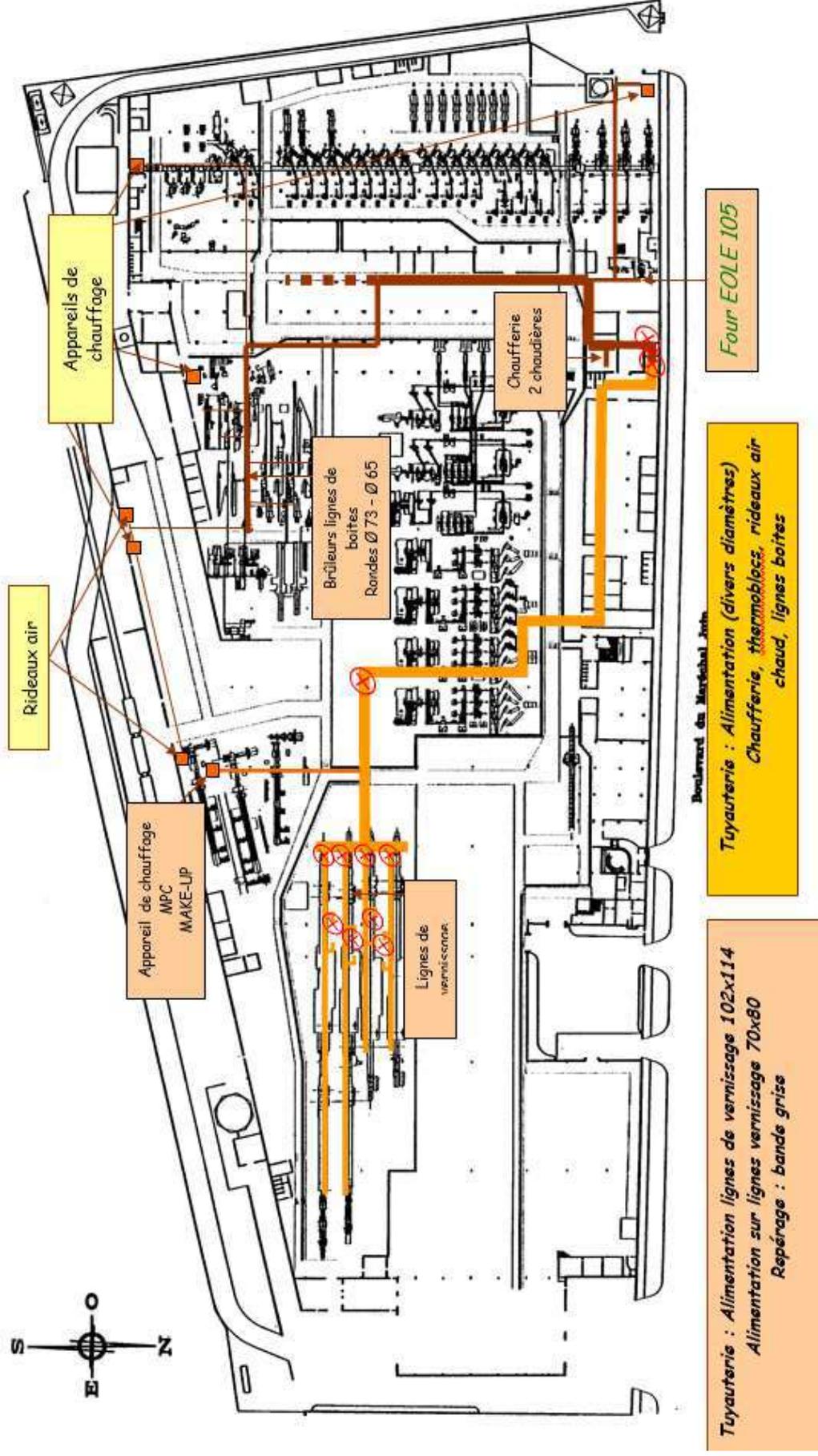
REP.	DESIGNATION	QUANTITE	MOYEN D'EXTINCTION	IDENTIFICATION
43	LOCAL CHAUFFERIE	GAZ METHANE	COUPURE	
44	OXYGENE ACETYLENE ARCAL	20 M3, bouteilles 12 M3, bouteilles 8 M3, bouteilles	FERMETURE VANNE CO2, POUDRE	
45	ARCAL	10 M3, bouteilles	FERMETURE VANNE CO2, POUDRE	
46	CARTONS BOIS	4 M3 10 M3	EAU	
47	AZOTE	4 M3	FERMETURE VANNE CO2, POUDRE	
48	ARCAL ARGON OXYGENE ACETYLENE SULFATE DE CUIVRE HUILES	10 M3, bouteilles 12 M3, bouteilles 10 M3, bouteilles 12 M3, bouteilles 50L 700L	FERMETURE VANNE CO2, POUDRE, MOUSSE	
49	HUILES SOLVANTS	2400L	MOUSSE, POUDRE	
50	PLASTIQUES	60 M3	EAU	
51	BOIS	3000 palettes	EAU	
52	ELECTRICITE HT	Poste de livraison 20 000V	COUPURE PAR ERDF	
53	PAPIERS PLASTIQUES	10 M3 10 M3	EAU	
54	BOIS	200 M3	EAU	
55	PAPIERS	45 M3	EAU	
56	VERNIS DECHETS DGX DIVERS	500L 3000L	MOUSSE, POUDRE	
57	PAPIERS	10 M3	EAU	

## Annexe 2 : réseaux d'eau

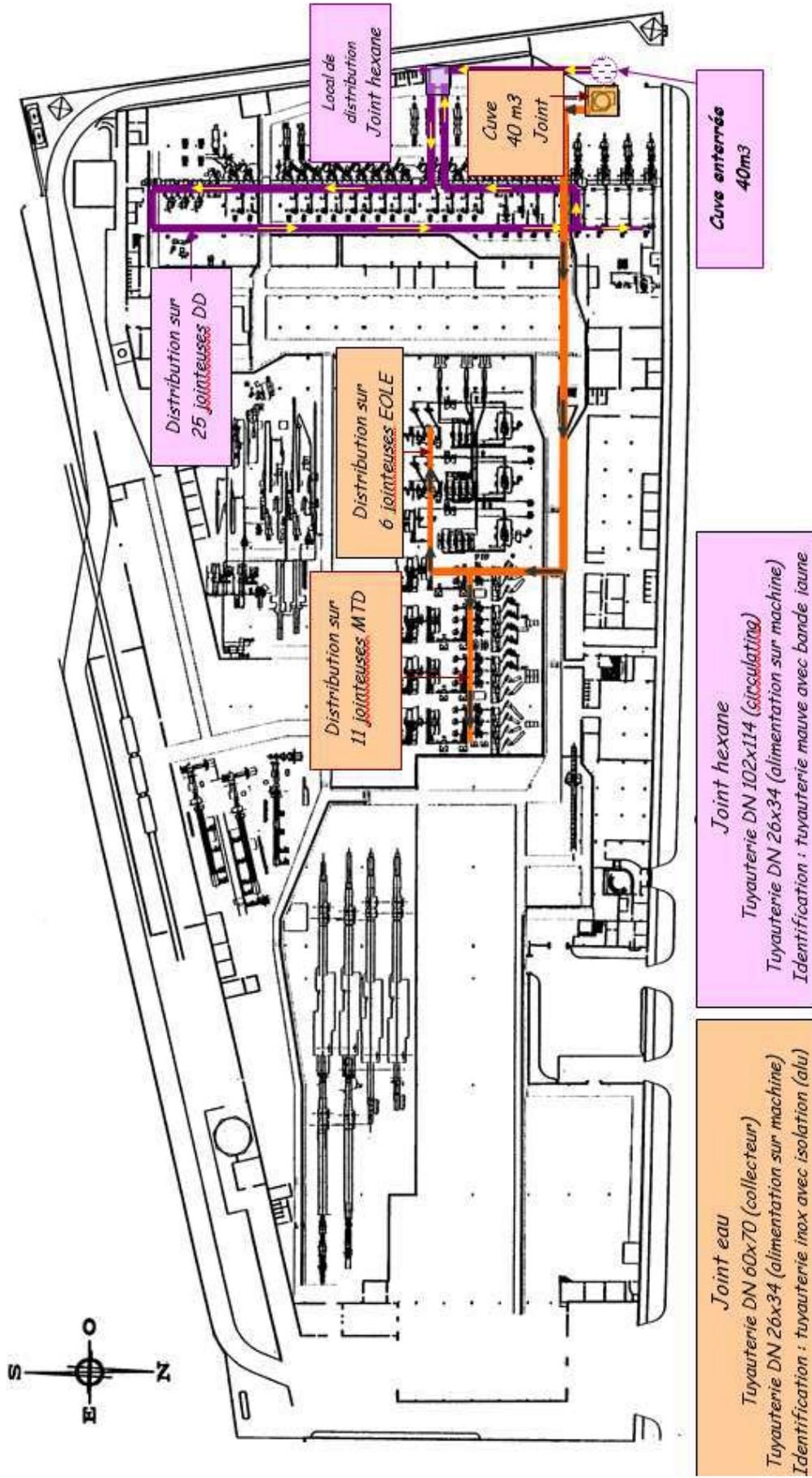




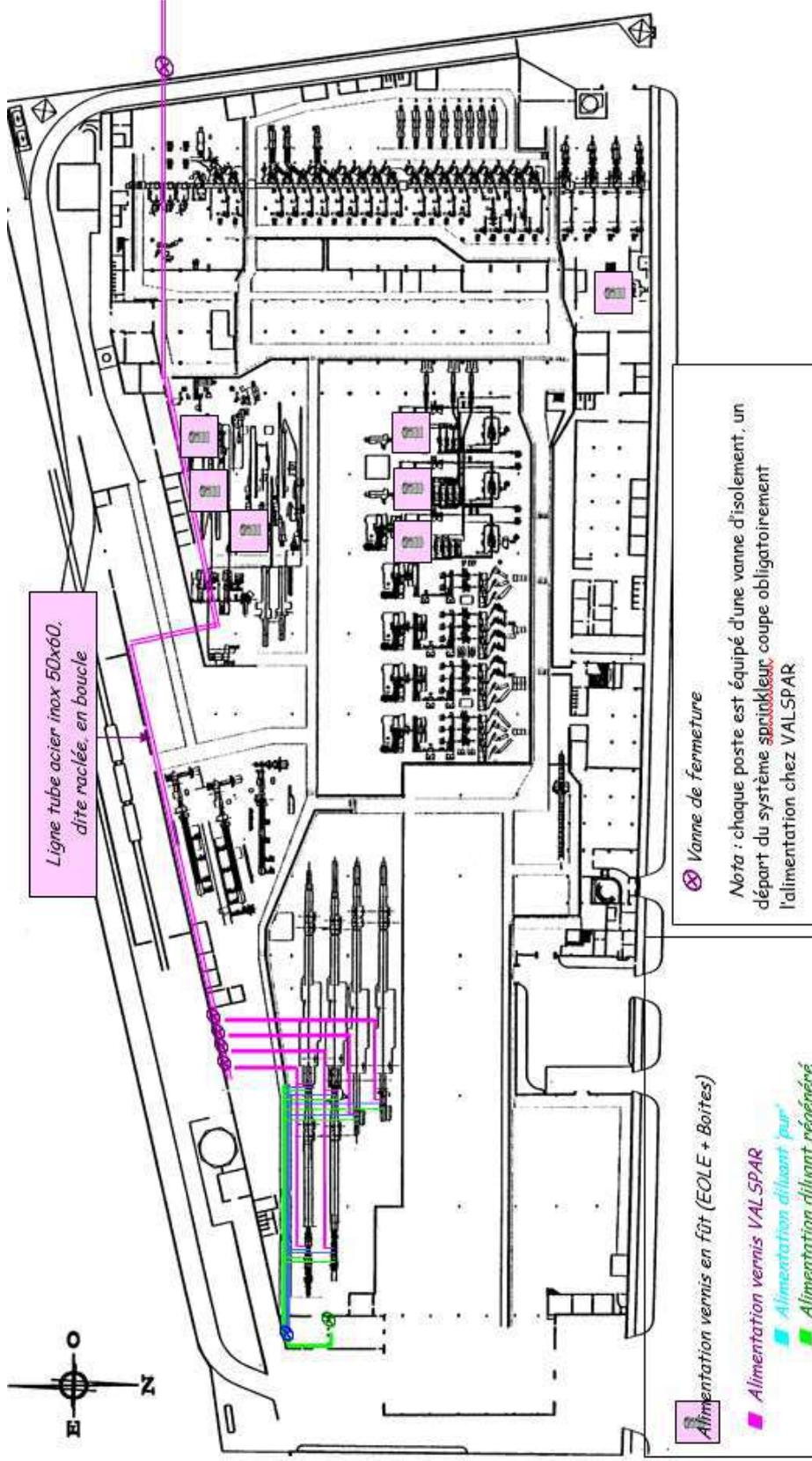
## Annexe 4 : Chauffage et réseau gaz



## Annexe 5 : Distribution joint hexane / joint eau



# Annexe 6 : distribution vernis Valspar







**ANNEXE 7 – PER 2017**



## CROWN

19, BOULEVARD MARECHAL JUIN - NANTES

 02.40.38.58.58



**Attention : Toiture panneaux sandwich Polyuréthane Inflammable**

**SURFACE = 35000m<sup>2</sup>**

**FEU IMPORTANT (VOIR PAGE 2)**

**Besoin d'eau massivement : demander le groupe d' Alimentation GP. DAL .CeDA**

109  
0431

**INSTALLATION  
CLASSEE  
SOUmise A  
AUTORISATION**

**DOCUMENT V.P.C : PAGE ANNEXE, RESEAUX D'EAU PUBLICS SECTEUR CROWN**

NATURE DE L'ACTIVITE : FABRICATION EMBALLAGES METALLIQUES

EFFECTIFS : 120 EMPLOYES DE JOUR - 80 DE NUIT ET 80 LE WEEK-END

SECOURS A FAIRE PARTIR			ACTIONS A MENER PAR C.T.A.	
<b>DEPART REFLEXE FEU INDUSTRIEL</b>	<b>DEPART COMPLEMENTAIRE FEU INDUSTRIEL</b>		<b>CONTACTER: STANDARD 8H30 à 17H30 (DU LUNDI AU VENDREDI) :</b>	
2 FPT 1 EPA 1 VCDG	1 CCGC 1 BEA 1 DAL 1 VSAV  1 GR VPC  1 IAD 1 VLI 1 VLMSP 1 MAD	1 CDC 1 OFF M 1 OFF R 1 PRM 1 CDG	<b>☎ 02.40.38.58.58</b>	
			<b>CONTACTS UTILES</b>	
			<b>M. BROCHARD MATHIEU</b> DIRECTEUR	<b>☎ 06.73.47.87.92</b>
			<b>M. JAMBART DANIEL</b> RESPONSABLE SERVICES GENERAUX	<b>☎ 06.80.88.26.00</b>
			<b>M. RONDEAU BENJAMIN</b> RESPONSABLE SECURITE/ENVIRONNEMENT	<b>☎ 02.40.38.58.53</b> <b>☎ 07.85.64.45.45</b>
			<b>ELECTRICIEN ASTREINTE</b> (NUIT ET WEEK-END)	<b>☎ 06.75.60.71.00</b>

Mise en Oeuvre  
CePGP CeDGP  
DAL-CeDA



Etablissement à gauche des Boulevards

1000m

Établissement 1000m x 2 lignes de 150  
à 100m de l'Entrepise



# CONSIGNES D'INTERVENTION

109 0431

## A C C E S

**A** ENTREE PRINCIPALE ADMINISTRATIVE :

- DE JOUR : ACCUEIL DES SECOURS
- DE NUIT : ACCUEIL DES SECOURS PAR LE PERSONNEL PRESENT
- B G D** ENTREES SECONDAIRES
- BARRIERES LEVANTES ET PORTAILS A DEVERROUILLAGE MANUEL SUR L'ENSEMBLE DU SITE

## R I S Q U E S

- E** IMPORTANTE QUANTITES DE PRODUITS INFLAMMABLES-VERNIS-DILUANTS
- F** LIGNE HT 63,000V FACADE QUEST-S'ASSURER AUPRES D'E.D.F-RTE DE LA COUPURE DE LA LIGNE
- G** CHARPENTE METALLIQUE - TOITURE MTD/EOLE : **PANNEAUX SANDWICH POLYURETHANE INFLAMMABLE**
- H** RESERVE PRODUITS INFLAMMABLES
- STRUCTURE BATIMENT : PAS DE RECROUEMENT ET CLOISONNEMENT EN BARDAGE METALLIQUE

## M O Y E N S

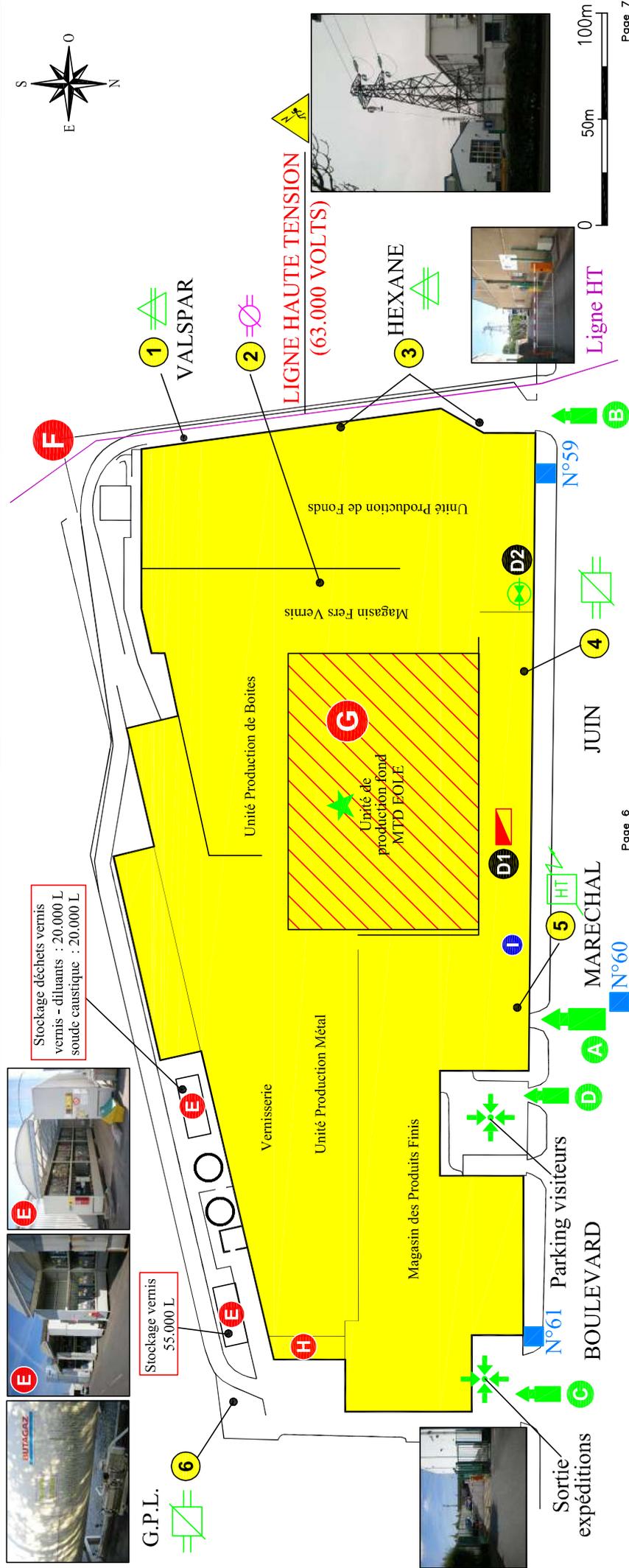
- 3BI Bvd Mal JUN N°61 D=137M3/H P=4,5B  
N°60 D=159M3/H P=4,6B  
N°59 D=188M3/H P=2,5B
- ETABLISSEMENT SPRINKLE-2 CUVES D'EAU (1 000M3) ET 2 MOTEURS DIESEL
- I** LOCAL INFORMATIQUE PROTEGE AU FM200 (1ER ETAGE)

## C O U P U R E S

- 1** COUPURE ALIMENTATION VERNIS (Ets VALSPAR) : vanne fermée, alimentation non utilisée
- 2** AIR COMPRI ME : COUPURE ELECTRIQUE
- 3** HEXANE
- 4** GAZ METHANE : POSTE DE LIVRAISON GDF
- 5** GENERALE ELECTRIQUE (HT) PAR E.D.F 20 000V
- 6** STATION GPL 3 200KG

## A U T R E S

- D1** CENTRALE ALARME SITUÉE AU LOCAL DE L'ENTREPRISE DE NETTOYAGE
- D2** COUPURE EAU
- ★** ZONES A PROTEGER : ZONE MTD EOLE (MACHINE HAUTE TECHNOLOGIE)
- POLLUTION : PAS DE BASSIN DE RETENTION. RETENTION DANS LE RESEAU D'EGOUT INTERNE (360M3)



# DANGERS INTERIEURS

109 0437

REP.	DESIGNATION	QUANTITE	MOYEN D'EXTINCTION	IDENTIFICATION
1	SOLVANT RDC	3000 L : Containers 1000L Fûts 200L Machine	MOUSSE, POUDRE	
2	VERNIS	65000 L : Containers 1000L Fûts 200L	MOUSSE	
3	EMBALLAGES VIDES AYANT CONTENUS DES PRODUITS INFLAMMABLES	120 containers 1000L 120 fûts 200L	MOUSSE, POUDRE	
4	VERNIS ET SOLVANTS RDC	5000L : Containers 1000L	MOUSSE, POUDRE	
5	VERNIS ET SOLVANTS RDC	4000L : Containers 1000L	MOUSSE, POUDRE	
6	VERNIS RDC	55000 L : Containers 1000L Fûts 200L	MOUSSE	
7	GASOIL RDC	1500L Cuve aérienne	MOUSSE	   
8	DECHETS SOLVANTS RDC	20000L : Containers 1000L	MOUSSE, POUDRE	
9	DECHETS SOUDE RDC	20000L : Containers 1000L	MOUSSE, POUDRE, CO2	
10	BOIS RDC	30 M3 1 benne	EAU	
11	BOIS RDC	80 000 palettes	EAU	
12	ELECTRICITE HT	1 POSTE Transfo. MPC + TGBT sur passerelle 1 POSTE TGBT à coté entrée principale	COUPEURE PAR PERSONNE HABILEE	
13	HUILE SOLVANT ALCOOL ISOPROPYLIQUE	520L 60L 200L	MOUSSE, POUDRE	
14	PALETTES PLASTIQUES	190 M3	EAU	

REP.	DESIGNATION	QUANTITE	MOYEN D'EXTINCTION	IDENTIFICATION
15	BOIS RDC	400 M3	EAU	
16	DECHETS CARTONS DECHETS DIB DECHETS BOIS	90 M3 3 bennes	EAU	
17	PROPANE HUILES GLYCOL	26 KG ( bites 13kg) 400L (fûts 200L) 400L (fûts 200L)	EAU, POUDRE MOUSSE, POUDRE MOUSSE, POUDRE	
18	PLASTIQUES	4 M3	EAU	
19	PAPIERS	4 M3	EAU	
20	DECHETS DANGEREUX HUILES, SOLVANTS, VERNIS	14000 L : Containers 1000L Fûts 200L	MOUSSE, POUDRE	
21	DECHETS DANGEREUX SOUILLES	20 M3 1 benne	MOUSSE, POUDRE	
22	DECHETS DANGEREUX HUILES, GLYCOL	400L Fûts 200L	EAU	  
23	CARTONS	290 M3	EAU	
24	PAPIERS	70 M3	EAU	
25	PLASTIQUES	140 M3	EAU	
26	VERNIS SOLVANTS	4000L 2000L Containers 1000L Fûts 200L Machine	MOUSSE, POUDRE	  
27	PAPIERS PLASTIQUES	150 M3 60 M3	EAU	
28	DECHETS DANGEREUX HUILES SOLVANTS JOINTS AEROSOLS DIVERS DECHETS DGX PILES	4000L 1200L 1000L 1 M3 1 M3 200L	MOUSSE, POUDRE	  

# DANGERS INTERIEURS

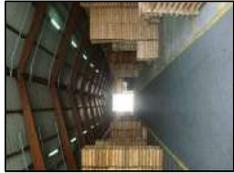
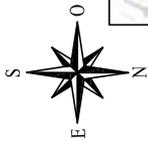
109 0437

REP.	DESIGNATION	QUANTITE	MOYEN D'EXTINCTION	IDENTIFICATION
29	HUILES SOLVANTS JOINTS DIVERS DECHETS DGX	600L 1200L 800L 1400L	MOUSSE, POUVRE	  
30	SULFATE DE CUIVRE	1000L	MOUSSE, POUVRE	
31	PLASTIQUES	2 M3	EAU	
32	JOINT HEXANE	200L	CO2, POUVRE	
33	DISTRIBUTEUR VERNIS VALSPAR	A L'ARRET VANNE FERMEE	COUPEUR	
34	CUVE JOINT (50% HEXANE)	2 X 2800L	MOUSSE, POUVRE	
35	CARTONS PLASTIQUES	2 M3 2 M3	EAU	
36	JOINT	1200L	MOUSSE, POUVRE	
37	ELECTRICITE HT	3 POSTES Transfo. + TGBT 1ER étage	COUPEUR PAR PERSONNE HABILITEE	
38	JOINT	40 M3 Cuve	MOUSSE, POUVRE	
39	JOINT	800L Fûts 200L	CO2, POUVRE	 
40	SULFATE DE CUIVRE	1000L	MOUSSE, POUVRE	
41	PAPIERS	2 M3	EAU	
42	PLASTIQUES PAPIERS	3 M3	EAU	

REP.	DESIGNATION	QUANTITE	MOYEN D'EXTINCTION	IDENTIFICATION
43	LOCAL CHAUFFERIE	GAZ METHANE	COUPEUR	
44	OXYGENE ACETYLENE ARCAL	20 M3, bouteilles 12 M3, bouteilles 8 M3, bouteilles	FERMETURE VANNE CO2, POUVRE	 
45	ARCAL	10 M3, bouteilles	FERMETURE VANNE CO2, POUVRE	
46	CARTONS BOIS	4 M3 10 M3	EAU	
47	AZOTE	4 M3	FERMETURE VANNE CO2, POUVRE	
48	ARCAL ARGON OXYGENE ACETYLENE SULFATE DE CUIVRE HUILES	10 M3, bouteilles 12 M3, bouteilles 10 M3, bouteilles 12 M3, bouteilles 50L 700L	FERMETURE VANNE CO2, POUVRE, MOUSSE	   
49	HUILES SOLVANTS	2400L	MOUSSE, POUVRE	 
50	PLASTIQUES	60 M3	EAU	
51	BOIS	3000 palettes	EAU	
52	ELECTRICITE HT	Poste de livraison 20 000V	COUPEUR PAR ERDF	
53	PAPIERS PLASTIQUES	10 M3 10 M3	EAU	
54	BOIS	200 M3	EAU	
55	PAPIERS	45 M3	EAU	
56	VERNIS DECHETS DGX DIVERS	500L 3000L	MOUSSE, POUVRE	  
57	PAPIERS	10 M3	EAU	

# REZ-DE-CHAUSSEE

109\_0451



DISTRIBUTION VERNIS

1

Air comprimé  
Coupure élect.

2

3  
Coupure Joint  
Hexane

3

DISTRIBUTION VERNIS

21

20

16

18

19

17

15

14

13

11

10

8

9

7

6

5

4

3

Vernis

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

35

36

37

38

39

40

41

42

43

44

45

46

47

48

49

50

51

52

53

54

55

56

57

58

59

60

61

62

63

64

65

66

67

68

69

70

71

72

73

74

75

76

77

78

79

80

81

82

83

84

85

86

87

88

89

90

91

92

93

94

95

96

97

98

99

100

101

102

103

104

105

106

107

108

109

110

111

112

113

114

115

116

117

118

119

120

121

122

123

124

125

126

127

128

129

130

131

132

133

134

135

136

137

138

139

140

141

142

143

144

145

146

147

148

149

150

151

152

153

154

155

156

157

158

159

160

161

162

163

164

165

166

167

168

169

170

171

172

173

174

175

176

177

178

179

180

181

182

183

184

185

186

187

188

189

190

191

192

193

194

195

196

197

198

199

200

201

202

203

204

205

206

207

208

209

210

211

212

213

214

215

216

217

218

219

220

221

222

223

224

225

226

227

228

229

230

231

232

233

234

235

236

237

238

239

240

241

242

243

244

245

246

247

248

249

250

251

252

253

254

255

256

257

258

259

260

261

262

263

264

265

266

267

268

269

270

271

272

273

274

275

276

277

278

279

280

281

282

283

284

285

286

287

288

289

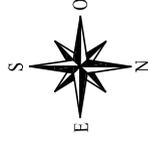
290

291

292</

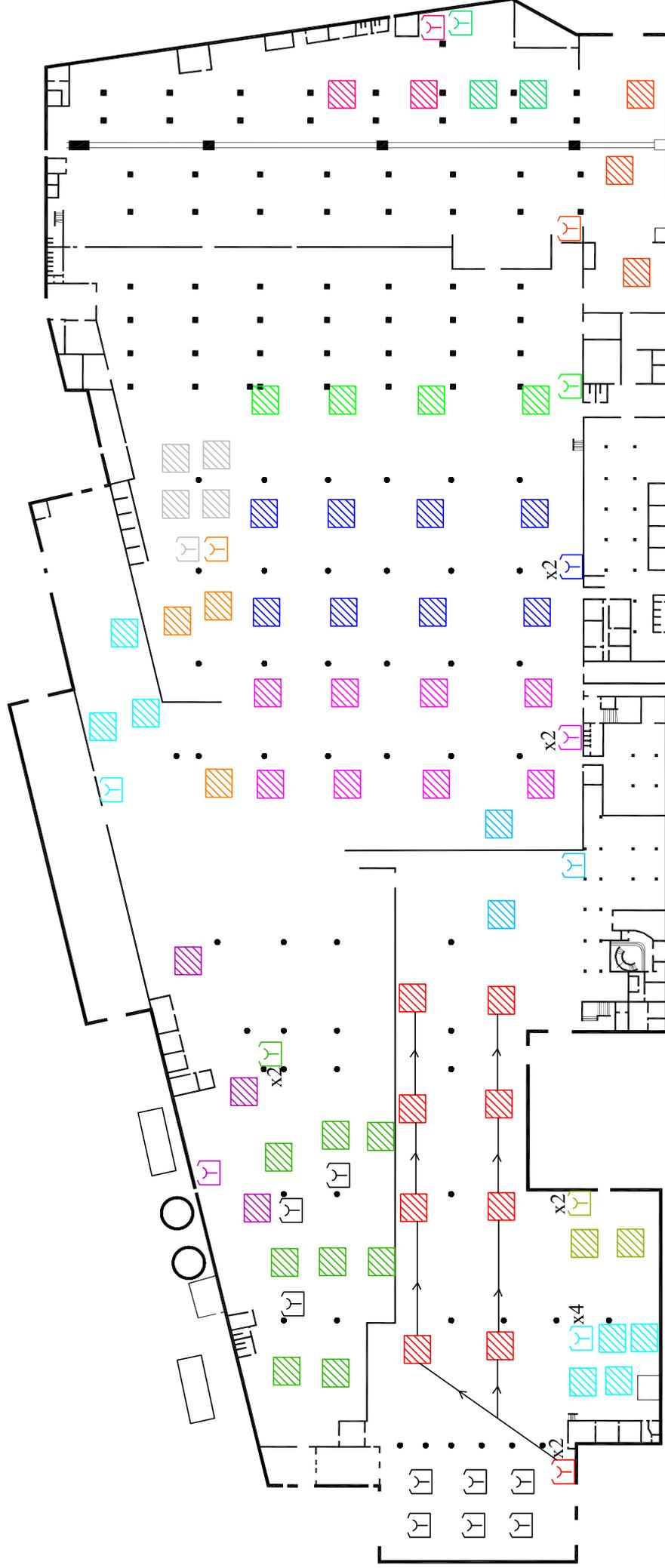
# DESENFUMAGE

109 0431



Commandes :

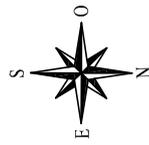
- manuelles à CO2 et thermofusibles (en couleur)
- ou par treuil (en noir)



# VOIES DE CIRCULATION PRINCIPALES

109\_0431

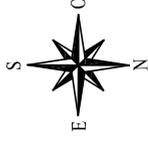
Voies pour les engins en interne,  
utilisables par les sapeurs pompiers en voies piétons





# CONSIGNES POLLUTION

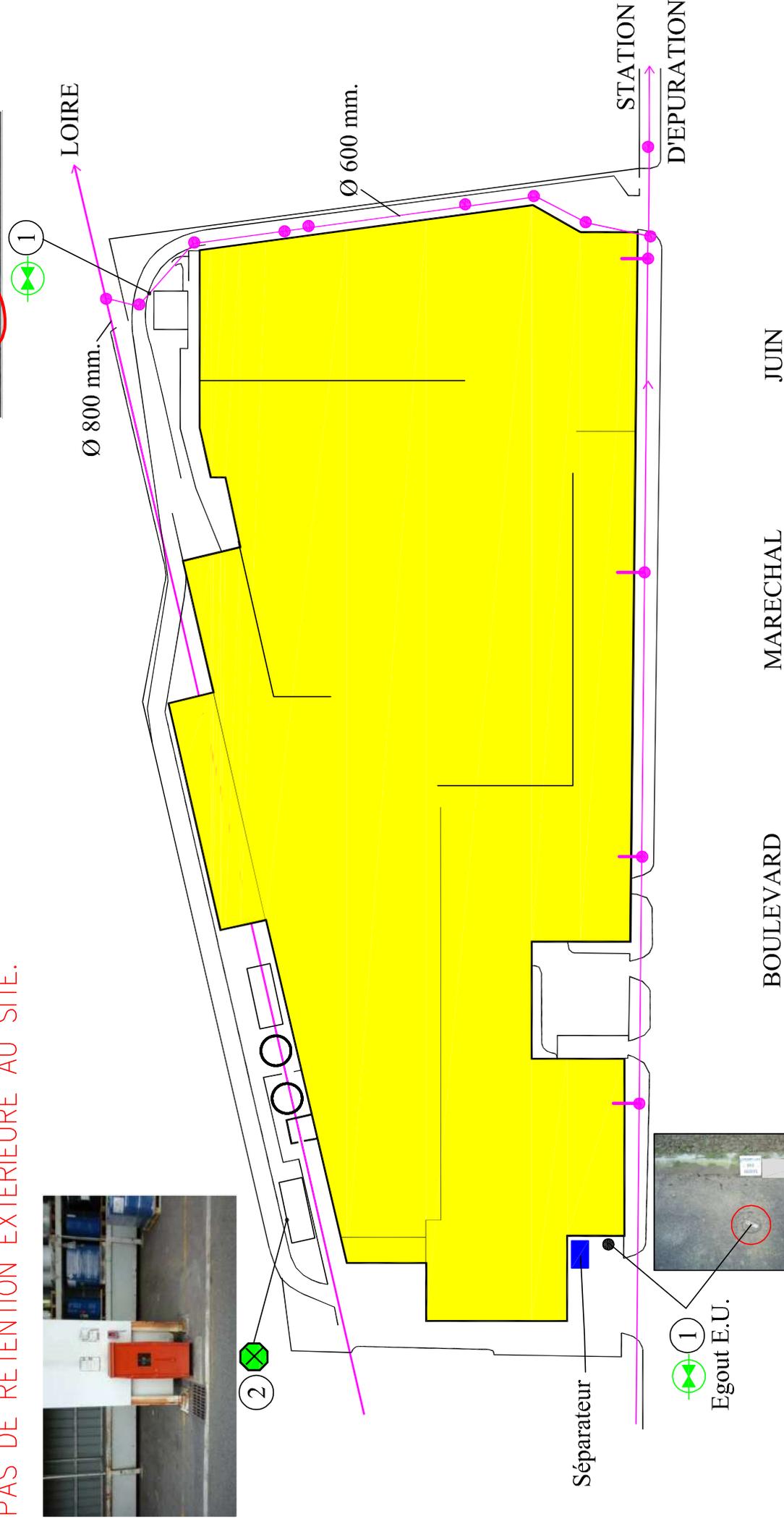
109 0431



— RESEAU UNITAIRE

- ① 2 FERMETURES DU RESEAU D'EAUX USEES (E.U.) PAR VANNE.
- ② 1 FERMETURE DU RESEAU D'EAUX USEES (E.U.) PAR BALLON OBTURATEUR

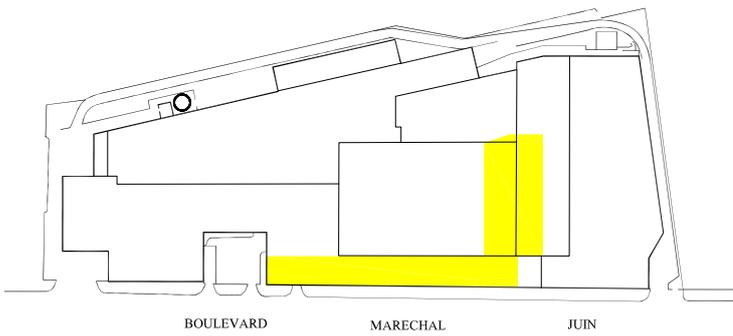
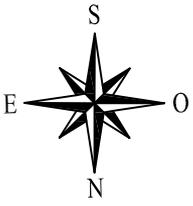
**PAS DE RETENTION EXTERIEURE AU SITE.**



Egout E.U.



# ETAGES



## PLAN DE MASSE

### 2eme ETAGE



Zone fermée

Pompes à vide  
Compresseurs  
(coupure électrique)

37 3 Transfos.



Dalle

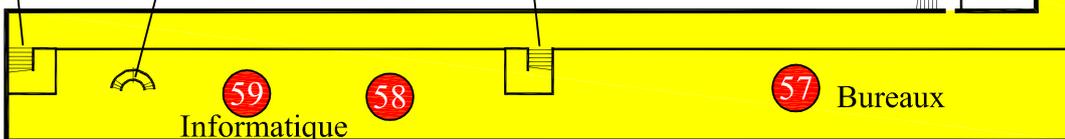
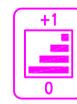
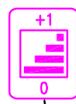
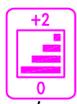
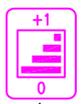
53

54

56

55

Atelier Studio



Informatique

59

58

57

Bureaux

### 1er ETAGE



# LEGENDE

BATIMENTS EN **FOND JAUNE** OU UNE COULEUR PAR ZONE DE DECOUPAGE.

## ACCES AU SITE - BATIMENTS - NIVEAUX

LA COULEUR DU SYMBOLE PERMET DE LOCALISER LE NIVEAU :

 SOUS-SOL	 REZ DE CHAUSSEE	 ETAGES
 ACCES PRINCIPAL	 ACCES SECONDAIRE	
 ISSUE DE SECOURS	 ISSUE DE SECOURS MANOEVRABLE DE L'EXTERIEUR	 DESSERTES DES ESCALIERS
		 ESPACE D'ATTENTE SECURISE

## ORGANES DE MANOEUVRE - DISPOSITIFS DE SECOURS de la même couleur que le niveau ou il est situé

 GROUPE ELECTROGENE	 BARRAGE SUR CANALISATION D'AIR COMPRI ME
 BARRAGE SUR CANALISATION DE GAZ DANGEREUX	 INSTALLATION A PROTEGER EN PRIORITE
 VANNE POLICE SUR CANALISATION D'HYDROCARBURES	 CHAUFFERIE
 HAUTE TENSION	 RADIOACTIVITE
 BASSE TENSION	 VANNE DE BARRAGE SUR CANALISATION D'EAU

## SYMBOLES DE COULEUR INVARIABLE

 POTEAU INCENDIE	 BASSIN DE RETENTION	 RACCORD ZAG
 POTEAU INCENDIE - DE 60m3/h	 VOIE ECHELLE	 CENTRALE D'INCENDIE
 BOUCHE INCENDIE	 VOIE ENGIS	 ROBINET D'INCENDIE ARME
 BOUCHE INCENDIE - DE 60m3/h	 POINT DE TRANSIT	 COUPURE ELECTRIQUE COUP DE POING
 POTEAU INCENDIE 2x100mm	 PC SECURITE ETABLISSEMENT	 RISQUE ELECTRIQUE
 POINT D'EAU NATUREL OU ARTIFICIEL	 ACCES BAIE POMPIERS	 OBTURATEUR
 COLONNE SECHE OU HUMIDE	 COMMANDE MANUELLE DESENFUMAGE	 ASCENSEUR
123 HYDRANT PUBLIC	 MUR OU PORTE COUPE FEU	 TERRASSE ACCESSIBLE
123 HYDRANT PRIVE		
123 HYDRANT EN EAU BRUTE		

## IDENTIFICATION DES MATIERES DANGEREUSES

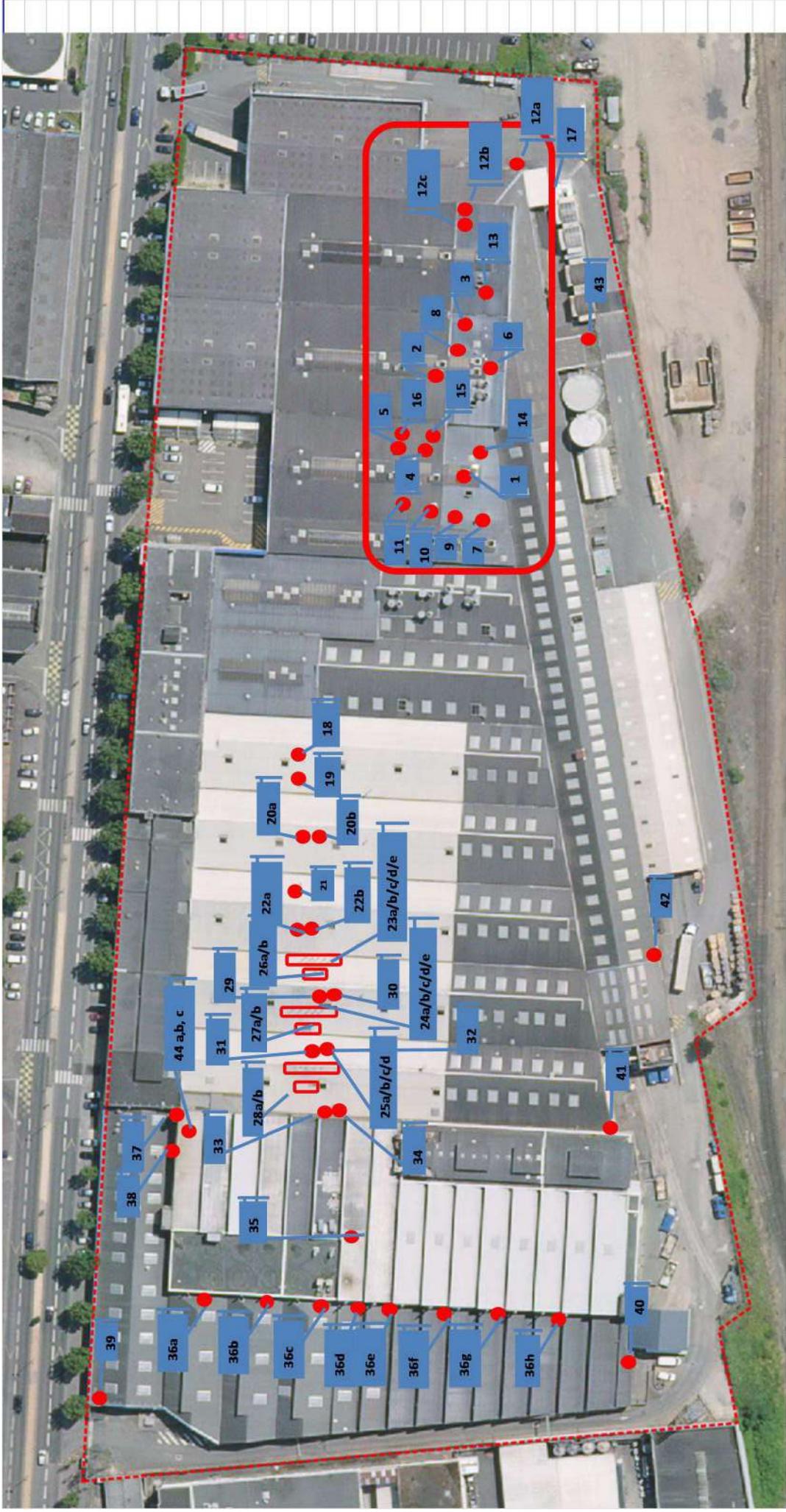
 INFLAMMABLE	 COMBURANT	 CORROSIF	 DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT	 GAZ NON INFLAMMABLE ET NON TOXIQUE	 DANGERS POUR LA SANTE ET NON TOXIQUE
 AUTRES DANGERS	 EXPLOSIF	 TOXIQUE	 INFECTIEUX	 RADIOACTIF	 PRODUIT CHAUD (TEMPERATURE > 100°)



**ANNEXE 8 – PLAN DE LOCALISATION DES CHEMINEES**



# Plan des points de rejets atmosphériques



Remarque :

Les numéros correspondent aux numéros des points de rejets évoqués dans l'étude d'impacts et notés dans le tableau de synthèse des rejets atmosphériques.

Pour les points 6 à 11, il existe en réalité 2 points de rejet (a et b pour chaque point) mais comme ils sont très rapprochés l'un de l'autre, seuls les numéros 6 à 11 sont représentés ici.

Il n'y a pas de point 17 (qui correspond en fait aux rejets diffus de l'atelier MPC et n'est donc pas un point de rejet en tant que tel).



**ANNEXE 9 – ASSAINISSEMENT**







**ANNEXE 10 – DISTRIBUTION GAZ**



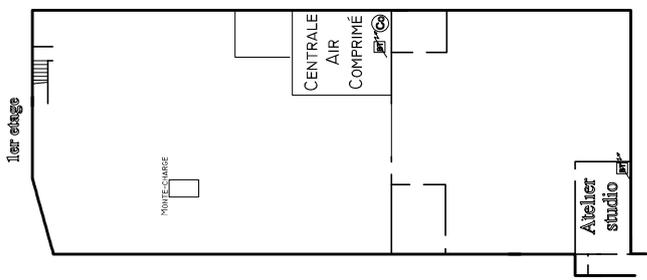
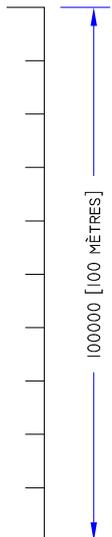
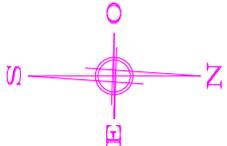




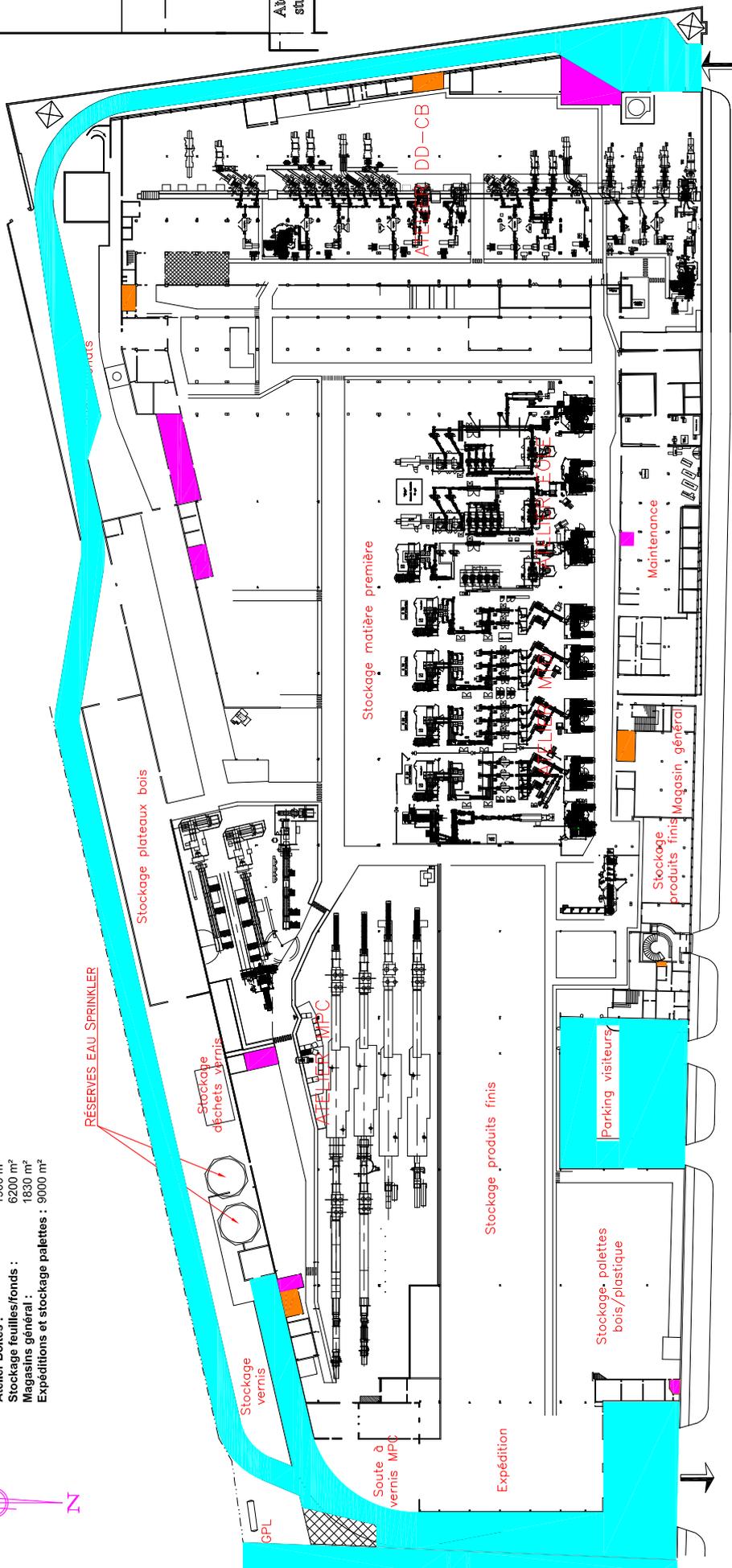
**ANNEXE 11 – PLAN USINE**



- Terrains : 42356 m<sup>2</sup>
- Construite au sol : 36690 m<sup>2</sup>
- Construite développée : 45000 m<sup>2</sup>
- Atelier MTD/EOLE : 7000 m<sup>2</sup>
- Atelier Cisailage/Vernissage : 3900 m<sup>2</sup>
- Atelier Fond DD-CB : 5300 m<sup>2</sup>
- Atelier Boîtes : 1900 m<sup>2</sup>
- Stockage feuilles/fonds : 6200 m<sup>2</sup>
- Magasins général : 1830 m<sup>2</sup>
- Expéditions et stockage palettes : 9000 m<sup>2</sup>



Entreprise VALSPAR

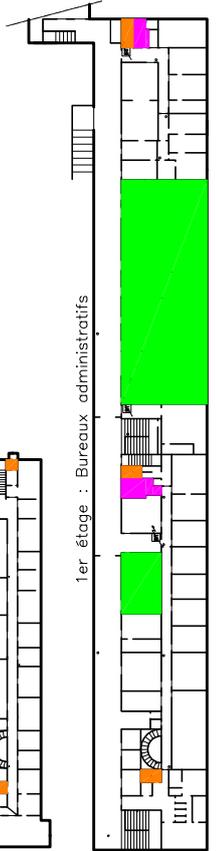


Boulevard du Maréchal Juin

2ème étage expé



2ème étage : Bureaux administratifs



1er étage : Bureaux administratifs

- Voie circulation
- Salle de pause et réfectoire
- Vestiaires
- WC

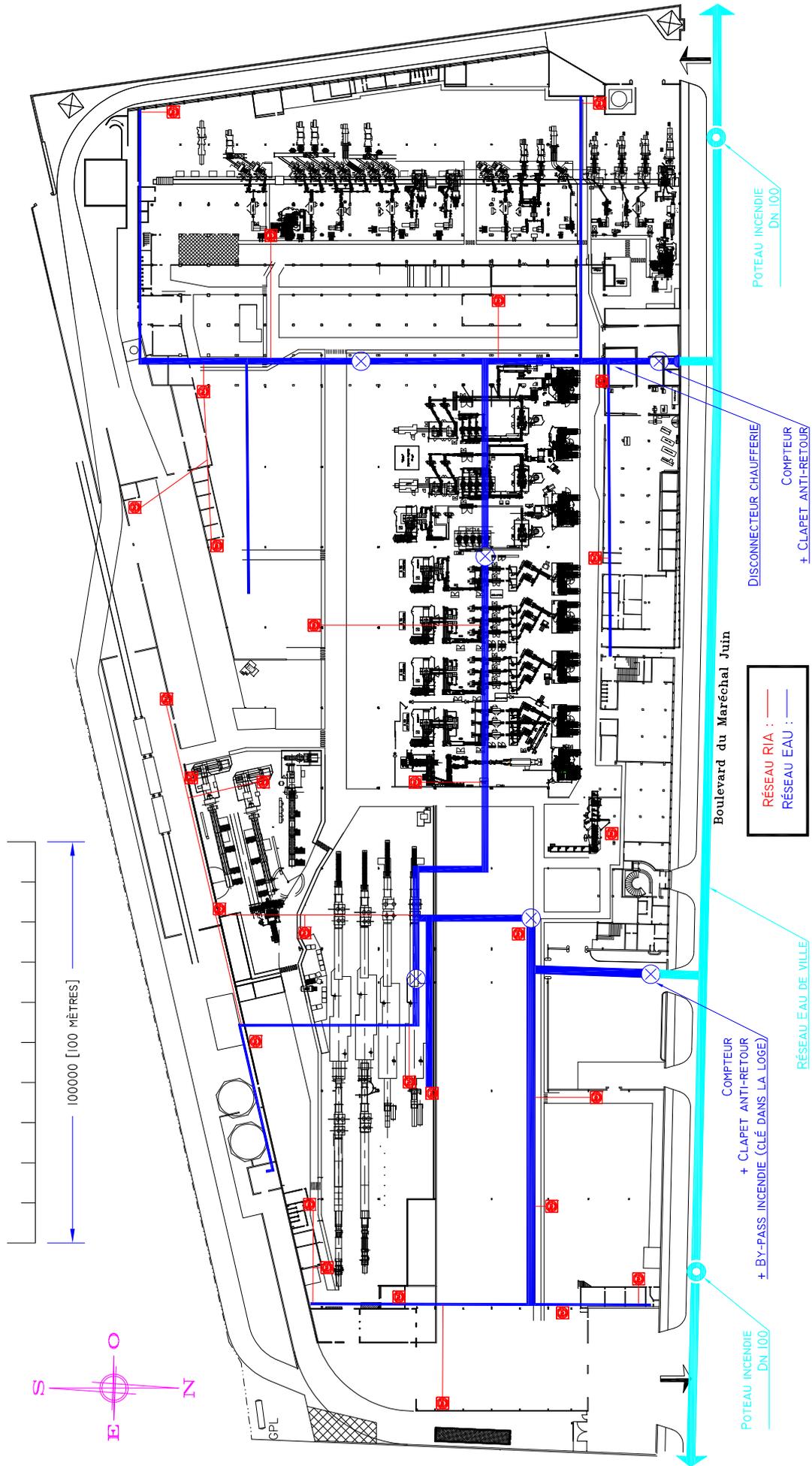
1 000 000

CROWN Usine NANTES\_Plan Usine



**ANNEXE 12 – RESEAU EAU**

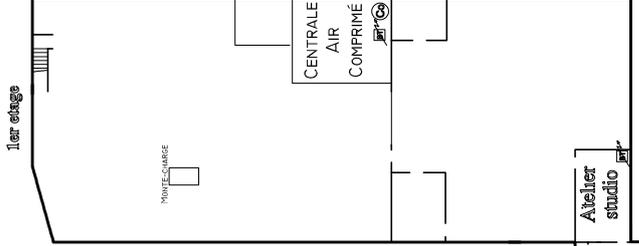






**ANNEXE 13 – STOCKAGE MATIERES PREMIERES ET PRODUITS  
FINIS**

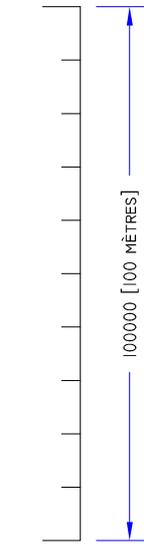




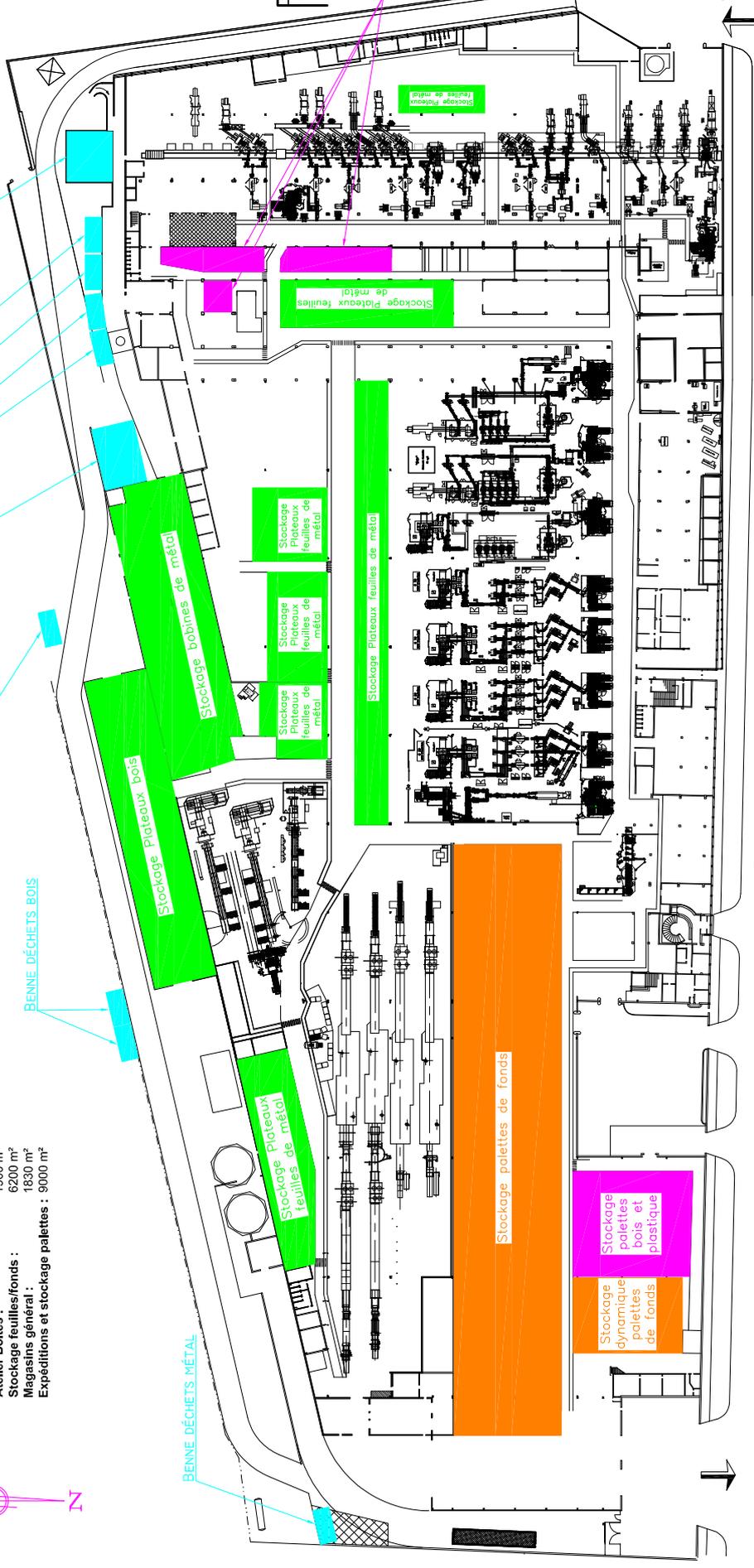
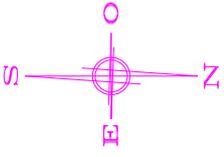
STOCKAGE PRODUITS EMBALLAGE (CARTON, PAPIER, FILM PLASTIQUE)

Entreprise VALSPAR

1. 2010	COUPE (Série MANUTENS, Stockage matière première et produits finis)
2. 2010	
3. 2010	
4. 2010	
5. 2010	
6. 2010	
7. 2010	
8. 2010	
9. 2010	
10. 2010	
11. 2010	
12. 2010	
13. 2010	
14. 2010	
15. 2010	
16. 2010	
17. 2010	
18. 2010	
19. 2010	
20. 2010	
21. 2010	
22. 2010	
23. 2010	
24. 2010	
25. 2010	
26. 2010	
27. 2010	
28. 2010	
29. 2010	
30. 2010	
31. 2010	
32. 2010	
33. 2010	
34. 2010	
35. 2010	
36. 2010	
37. 2010	
38. 2010	
39. 2010	
40. 2010	
41. 2010	
42. 2010	
43. 2010	
44. 2010	
45. 2010	
46. 2010	
47. 2010	
48. 2010	
49. 2010	
50. 2010	
51. 2010	
52. 2010	
53. 2010	
54. 2010	
55. 2010	
56. 2010	
57. 2010	
58. 2010	
59. 2010	
60. 2010	
61. 2010	
62. 2010	
63. 2010	
64. 2010	
65. 2010	
66. 2010	
67. 2010	
68. 2010	
69. 2010	
70. 2010	
71. 2010	
72. 2010	
73. 2010	
74. 2010	
75. 2010	
76. 2010	
77. 2010	
78. 2010	
79. 2010	
80. 2010	
81. 2010	
82. 2010	
83. 2010	
84. 2010	
85. 2010	
86. 2010	
87. 2010	
88. 2010	
89. 2010	
90. 2010	
91. 2010	
92. 2010	
93. 2010	
94. 2010	
95. 2010	
96. 2010	
97. 2010	
98. 2010	
99. 2010	
100. 2010	

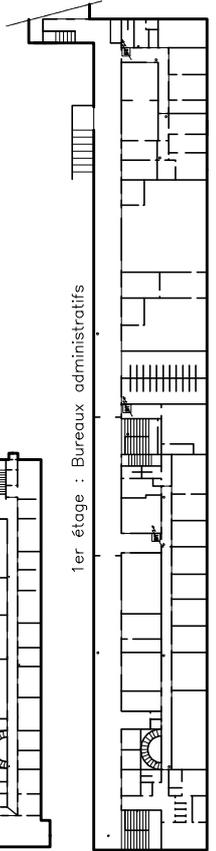
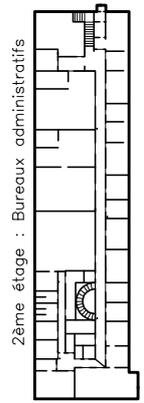


- Terrains : 42356 m<sup>2</sup>
- Construite au sol : 36690 m<sup>2</sup>
- Construite développée : 45500 m<sup>2</sup>
- Atelier MTD/EOLE : 7000 m<sup>2</sup>
- Atelier Cisailage/Vernissage : 3900 m<sup>2</sup>
- Atelier Fond DD-CB : 5300 m<sup>2</sup>
- Atelier Boîtes : 1900 m<sup>2</sup>
- Stockage feuilles/fonds : 6200 m<sup>2</sup>
- Magasins général : 1830 m<sup>2</sup>
- Expéditions et stockage palettes : 9000 m<sup>2</sup>



Boulevard du Maréchal Juin

2ème étage expé



- Stockage matière première (métal)
- Stockage matière première (palettes, intercalaires,...)
- Stockage Produits finis
- Stockage déchets



**ANNEXE 14 – STOCKAGE PRODUITS DANGEREUX**







**ANNEXE 15 – UTILITES**



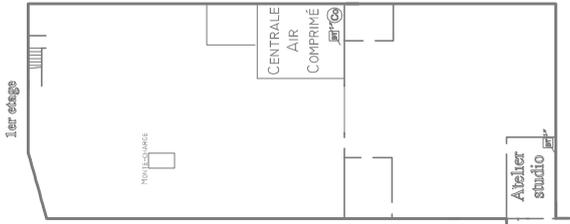
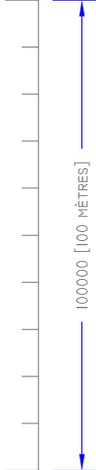
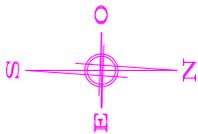




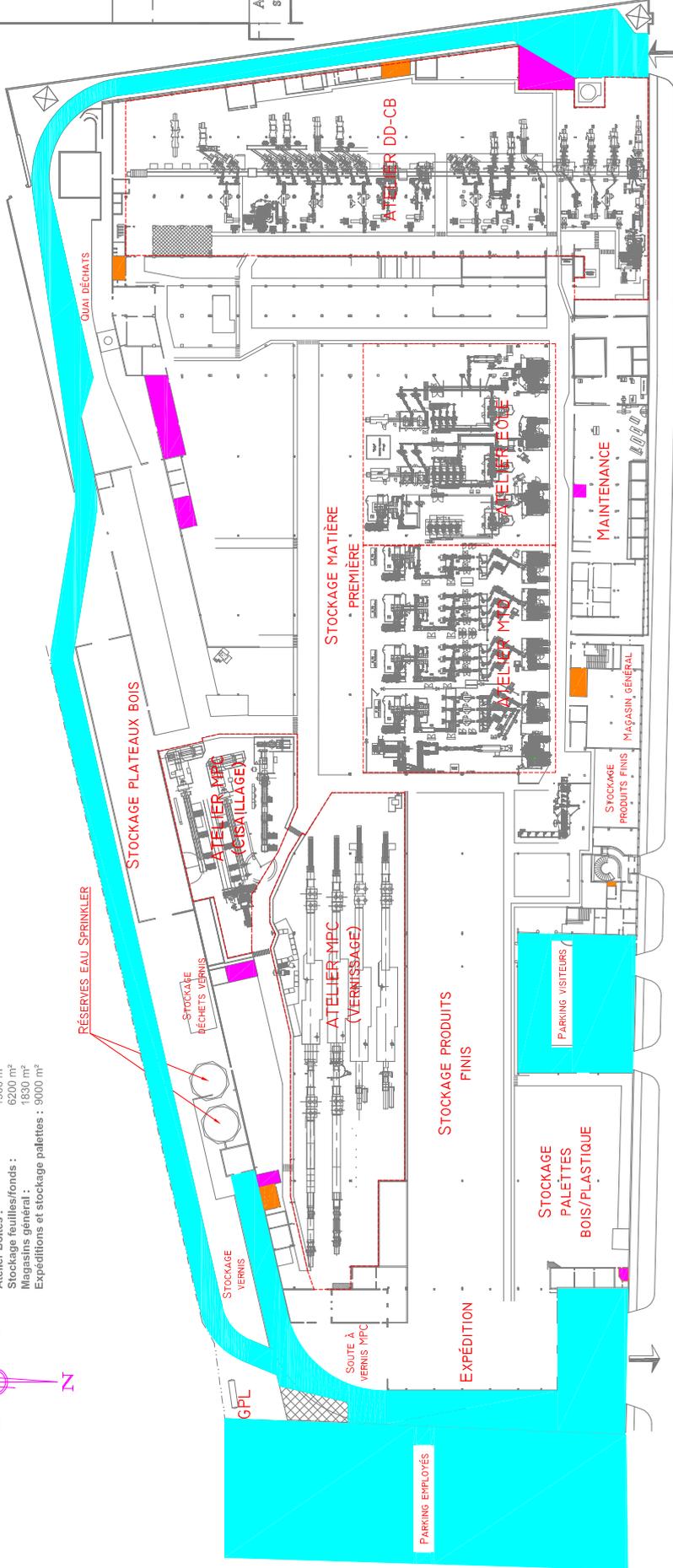
**ANNEXE 16 – PLAN USINE, AVEC LES DIFFERENTS SECTEURS**



- Terrains : 42356 m<sup>2</sup>
- Construite au sol : 36680 m<sup>2</sup>
- Construite développée : 45500 m<sup>2</sup>
- Atelier MTD/ECOLE : 7000 m<sup>2</sup>
- Atelier Cisailage/Vernissage : 3900 m<sup>2</sup>
- Atelier Fond DD-CB : 5300 m<sup>2</sup>
- Atelier Boîtes : 1900 m<sup>2</sup>
- Stockage feuilles/fonds : 6200 m<sup>2</sup>
- Magasins général : 1830 m<sup>2</sup>
- Expéditions et stockage palettes : 9000 m<sup>2</sup>



Entreprise VALSPAR

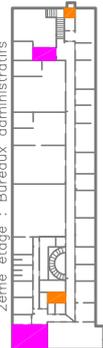


Boulevard du Maréchal Juin

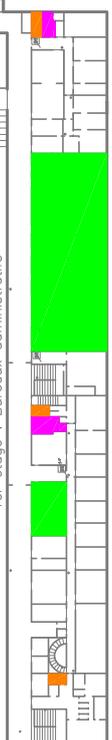
2ème étage expé



2ème étage : Bureaux administratifs



1er étage : Bureaux administratifs



	Voie circulation
	Salle de pause et réfectoire
	Vestiaires
	WC

IMPORT POUR	MODIFICATIONS	DATE
DATE: 11/2008	REVISION: 1	
<b>CROWN Usine NANTES Plan Usine</b> Usage: Bureau pour planification Type de plan: A13		
Titulaire: Normand	ETUDE	LASSE
Travaux de: Normand		



**ANNEXE 17 – PLAN DES CLOTURES**



H > 2,5 m

H < 2,5 m

